

**ALGÉRIE-
UNION EUROPÉENNE**

L'heure du bilan

Lire l'article de
Ghania Oukazi page 3



SELON LE REPRÉSENTANT
SAHRAOUI À L'ONU

**Le Maroc, une menace
pour la stabilité
de la région** P. 4



GUELMA

**Trois morts
et deux
blessés
dans une
collision**

P. 4



RAMADHAN

**Ouverture
de plus
de 550
marchés
de proximité**

Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 4

Pr Rachid Belhadj L'Algérie victime d'un vol caractérisé de ses cadres médicaux

Invité hier sur les ondes de la radio nationale Chaîne 1, le Pr Rachid Belhadj, Directeur des activités médicales et paramédicales au CHU Mustapha Bacha et président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), a affirmé que depuis la pandémie de coronavirus, «chaque Algérien a senti l'importance du secteur de la santé, et que la sécurité sanitaire est tout aussi importante que la sécurité alimentaire et énergétique».

R. N.

Toutes les nations accordent de l'importance à ce secteur. Les données récentes montrent que certains pays tentent d'utiliser les ressources humaines (médicales) formées dans un autre pays. L'Algérie, qui dispose de 15 facultés de médecine, alors que dans les pays voisins elles ne dépassent pas le nombre des doigts d'une seule main, se fait malheureusement voler les cadres médicaux qu'elle forme. C'est un vol caractérisé. C'est pour cette raison que le président de la République a insisté que, dans le cadre de la réforme, les ressources humaines dans tous les secteurs, et en particulier dans la santé, restent dans le pays qui a besoin d'eux», ajoute l'intervenant. Concernant les ressources humaines dans le secteur de la santé, le Pr Belhadj affirme que «l'équation du secteur de la santé est composée de plusieurs inconnues qui ont rendu difficile sa gestion». «Nous ne maîtrisons pas toutes ces inconnues. Il y a des normes internationales, un développement technologique, une dépendance technologique, et le facteur humain. Le facteur humain, ce n'est pas uniquement le médecin. Ce sont tous les intervenants dans le domaine de la santé et d'autres domaines qui ont l'obligation d'aider le secteur de la santé (transports, université...), pour lui permettre de concrétiser sa renaisance dans le cadre de la nouvelle loi sanitaire», ajoute l'invité de la Chaîne 1. Parlant de l'aspect «gouvernance dans le secteur de la

santé», évoqué par le président de la République, M. Belhadj reconnaît, «en tant que président du SNECHU», l'existence «d'aspects négatifs», citant, à ce titre, «des problèmes d'absentéisme, de mauvaise gestion, mais également le phénomène des gens (spécialistes, ndlr) qui travaillent dans le secteur de santé publique et chez le privé aussi». «En tant que syndicat, nous avons suggéré des solutions现实的 pour la réforme de ce secteur, pour davantage d'humanisation de la prise en charge des patients algériens. Car, malgré les sommes colossales dépensées par l'Algérie pour ce secteur, le citoyen continue à se plaindre de cet aspect. Et l'ensemble des acteurs du secteur de la santé ont la volonté d'améliorer la prise en charge, mais le fond du problème reste la prise en charge des ressources humaines», indique le président du SNECHU.

Le Pr Rachid Belhadj a aussi révélé, lors de la même émission, que des discussions sont en cours avec les ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur «afin de revoir les textes de lois régissant les différentes catégories des employés du secteur de la santé» et dont les effets attendus auront des répercussions positives sur les plans professionnel, de formation et salarial». Par ailleurs, il a fait état de l'existence de «mécanismes de coordination» entre les secteurs public et privé «concernant la conduite de nombreuses chirurgies, telles que la chirurgie cardiaque et les maladies rénales», et «leur financement par la sécurité sociale».

Autoroute Est-Ouest Le dernier tronçon achevé «d'ici fin juin 2023»

Les travaux de réalisation du dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest reliant la wilaya d'El-Tarf aux frontières algéro-tunisiennes s'achèveront «d'ici fin juin 2023», a indiqué dimanche le directeur régional de l'Algérienne des autoroutes (ADA), Mohamed Salah Kafi.

Affirmant que la réalisation de ce tronçon s'étendant sur 32 km affiche un taux d'avancement "très appréciable", le même responsable a précisé que le chantier a été renforcé en moyens humain et matériel pour permettre sa prochaine récep-

tion. Il a affirmé que la réalisation de ce tronçon est "presque achevée et ne reste que des travaux de finition sur 3 segments de la route", rappelant qu'un tronçon de 52 km du total du dernier tronçon de l'autoroute Est-Ouest qui s'étend sur 84 km de la commune de Dréan jusqu'aux frontières algéro-tunisiennes avait été déjà réalisé.

A ce titre, le directeur régional de l'ADA qui a mis l'accent sur l'importance de ce tronçon dans la rentabilisation de l'autoroute Est-Ouest dans sa partie orientale, a précisé

qu'il s'agit là d'un acquis de première importance car contribuant à la dynamisation de la circulation routière au service de l'épanouissement national. Il a ajouté que le dernier tronçon du tracé de l'autoroute Est-Ouest allant de l'échangeur de Dréan jusqu'aux frontières algéro-tunisiennes traverse plusieurs communes, dont Dréan, Besbes, Sidi Kaci, Zérizer, Ain el Assel, El Tarf et Khenguet Aoun, ce qui va permettre, a-t-il ajouté, de booster l'activité dans ces régions pour un développement local durable.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

C'est quoi exactement la liberté économique, une économie de bazar, une économie des paradis fiscaux ou une économie sauvage sans freins législatifs ? En tout cas, le bazar est bien un terme oriental, qui donne déjà une idée sur le sens de l'économie qu'on lui associe, soit l'achat pour la revente en l'état de marchandises très variées. L'économie des paradis fiscaux et l'économie sans freins législatifs, lesquels freins sont vus comme des embûches devant les investisseurs et les mouvements des capitaux, surtout. La liberté économique tiendrait un peu de tous ces concepts, en se drapant des termes de la liberté d'entreprendre dans l'évolution de la vision économique libérale qui prive l'action politique de ses moyens régulateurs, pour la transformer finalement en une annexe amorphe. Le groupe de réflexion américain 'Heritage Foundation', qui publie comme chaque année son indice de pays les plus ouverts économiquement, a classé quelques pays africains dans la catégorie des mauvais exemples, qui pratiquent une «économie réprimée», dont l'Algérie et le Zimbabwe. Le groupe de réflexion 'Heritage Foundation' retient contre l'Algérie le grief de son protectionnisme et le manque de diversité de sa base économique, estimant dans ce sillage que le pétrole et le gaz continuent de représenter 95% des recettes d'exportation et plus de 30% du PIB national. Le protectionnisme fait figure actuellement d'une réaction naturelle de nombreux gouvernements pour se protéger des effets néfastes de la crise économique mondiale, mis en pratique par l'un des champions de la liberté économique, en l'occurrence les Etats-Unis, qui perdent de ce fait

Aux limites de la liberté économique

des places au classement mondial des pays les plus libres économiquement, ainsi que la France, selon la même source. Des puissances économiques abandonnent, ainsi, cette vision de la liberté économique, montrant ses limites à cette orientation. Quelle est la raison d'être des gouvernements, s'effacer complètement devant l'action économique ou s'affirmer politiquement pour orienter l'économie vers sa visée essentielle, le bien-être des citoyens ? La Constitution algérienne consacre la liberté économique ou la liberté d'entreprendre, ainsi que le récent code des investissements, qui ouvre la voie à une diversification de son économie dans un cadre législatif qui n'écrase les droits d'aucune partie, mais cela ne semble avoir aucun poids dans les considérations de ce groupe de réflexion. Peut-être que ce groupe n'a pas en sa possession ces récentes données sur l'économie algérienne, qui tient du rôle de la diplomatie économique pour les faire parvenir à ce groupe et à d'autres afin de leur permettre d'actualiser leurs indices. Et, si on conçoit la liberté économique comme un effacement du politique, libre à eux de faire tous les classements qui en découlent. L'Algérie doit persévérer dans ses efforts pour attirer les investisseurs qui souhaitent avoir en retour des parts conséquentes, et démentir par les faits et les actes que la conception de la liberté économique n'est plus ce qu'elle était du temps où les hommes d'affaires pouvaient faire ce qu'ils voulaient, même quand ils touchaient aux intérêts stratégiques des pays, où ils s'installaient. Inutile de rebattre les oreilles avec cette liberté économique quand elle touche à la souveraineté nationale, et à la liberté des pays de disposer de leurs richesses.

Station de dessalement de Cap Blanc à Oran Des instructions pour livrer le projet dans les délais

Le PDG de Algerian energy com pagny (AEC), Lotfi Zennadi, a effectué dimanche une visite de travail et d'inspection au chantier de la nouvelle station de dessalement d'eau de mer (SDEM) de Cap Blanc dans la wilaya d'Oran, durant laquelle il a donné le coup d'envoi de la première coulée de béton au niveau de cette station.

Selon un communiqué d'AEC (filiale de Sonatrach), cette opération intervient après l'achèvement d'une partie des plans d'ingénierie du projet et des étapes préliminaires, et devrait "propulser le projet vers une

autre phase". A cette occasion, M. Zennadi a exigé que tous les moyens doivent être mis en place, y compris le recours au régime 3x8 dans toutes les étapes du projet, afin que cette station, dont la première pierre de son lancement a été posée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en juin 2022, soit livrée dans les délais, souligne-t-on dans le communiqué.

Le PDG, qui était accompagné lors de cette visite par le PDG de l'entreprise maître d'oeuvres du projet l'ENGCB, Abdelghani Bendjebba, a ajouté que "AEC n'est que l'outil de

la forte volonté de l'Etat afin d'assurer la sécurité hydrique en l'Algérie et cela avec l'ensemble des filiales du groupe Sonatrach".

A noter que la SDEM Cap Blanc dans la commune de Aïn El-Karma (Oran), dotée d'une capacité de 300.000 mètres cubes par jour, devra couvrir les besoins en eau potable de la région Ouest d'Oran. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire lancé par le président de la République portant construction au niveau des wilayas affectées par le stress hydrique des SDEM à l'horizon décembre 2024.

Algérie-Union européenne L'heure du bilan

Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité / vice-président de la Commission européenne, a entrepris, à partir d'hier, une visite officielle de deux jours en Algérie, en vue «de poursuivre le dialogue politique et faire le bilan de la coopération entre les deux parties».



Ghania Oukazi

C'est ce qu'a annoncé un communiqué que le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger (MAECNA) a rendu public samedi. Josep Borrell qui est arrivé, hier dimanche, se déplace pour la première fois à Alger «depuis sa prise de fonction en décembre 2019», précise le communiqué. L'on apprend ainsi qu'«au cours de cette visite, le Haut Représentant de l'UE sera reçu en audience par le président de la République ainsi que par le Premier ministre». L'hôte de l'Algérie s'entretiendra avec les plus hautes autorités du pays sur plusieurs questions qui relèvent des relations bilatérales et multilatérales. Le MAECNA a affirmé à cet effet, que «ce sera l'occasion pour poursuivre le dialogue politique entre les deux parties et de faire le bilan de la coopération et les perspectives de son approfondissement, dans le cadre d'une mise en œuvre équilibrée et adaptée de l'Accord d'Association Algérie-UE». Il est indiqué, par ailleurs, que «cette halte bilatérale devra en outre, permettre aux deux partenaires d'examiner les questions régionales et internationales d'intérêt commun, au premier rang desquelles figurent le Sahel, la Libye, le Sahara occidental et la question palestinienne».

Le service diplomatique de l'Union européenne, a lui aussi, publié un communiqué sur son site pour faire l'annonce de cette visite. Une visite qui, lit-on, «sera l'occasion de discussions approfondies pour consolider et élargir le partenariat entre l'Union européenne et l'Algérie». L'on nous apprend que «le Haut Représentant explorera des domaines d'intérêt mutuel couverts par l'Accord d'Association UE-Algérie, dans le but de relancer ou renforcer davantage le dialogue et la coopération». Le communiqué des services de l'UE ajoute que «les rencontres permettront également d'échanger autour de questions régionales et internationales, notamment la situation au Sahel et les défis communs dans le contexte mondial actuel suite à l'agression russe contre l'Ukraine».

Si la position politique de l'Algérie sur la crise russo-ukrainienne est connue, il sera probablement question pour elle de l'aborder à travers ses conséquences sur les économies européennes, notamment pour ce qui est des approvisionnements en énergie. Considéré depuis toujours dans ce domaine de coopération comme un partenaire fiable par l'Union européenne et beaucoup d'autres pays occidentaux, l'Algérie et son hôte européen mettront certainement sur la table les possibilités d'assurer les approvisionnements de l'Europe en gaz algérien précisément par le gazoduc qui passe (désormais) par l'Italie. Il est d'ailleurs rappelé par le communiqué du MAECNA que «la visite du Haut Représentant de l'UE, les 12 et 13 mars, s'inscrit dans le sillage de la visite en Algérie du président du Conseil européen, Charles Michel, le 5 septembre 2022, marquant la volonté de l'Algérie et l'UE de rehausser leur coopération dans tous les domaines». Ainsi, dans une déclaration à l'issue de ses discussions avec le président de la République, en septembre 2022, le président du Conseil européen, Charles Michel avait-il noté que «nous avons considéré que dans les circonstances internationales que l'on connaît, la coopération énergétique est évidemment essentielle, et nous voyons dans l'Algérie un partenaire fiable, loyal et engagé». Il avait souligné qu'il a eu avec le chef de l'Etat, «un entretien extrêmement fructueux, tourné vers l'avenir», et que les deux parties «partagent une ambition commune de donner un nouvel élan à la qualité des relations entre l'Algérie et l'UE».

L'on rappelle que le communiqué de la présidence de la République qui a sanctionné la tenue du Conseil des ministres, du dimanche 31 octobre 2021, indique qu'«à propos des négociations entre l'Algérie et l'UE, le président de la République avait instruit à l'effet de revoir les dispositions de l'Accord d'Association avec l'UE, clause par clause en fonction d'une vision souveraine et d'une approche gagnant-gagnant, en tenant compte de l'intérêt du produit national en vue de créer un tissu industriel et des emplois».

Algérie-Ouganda Deux accords et cinq mémorandums d'entente signés



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche à Alger, avec son homologue ougandais, M. Yoweri Museveni, la cérémonie de signature de deux accords et cinq mémorandums d'entente dans plusieurs domaines de coopération bilatérale. La cérémonie de signature s'est

déroulée au siège de la Présidence de la République.

Ces accords et mémorandums d'entente concernent les domaines de l'Energie, du Tourisme, de l'Agriculture, de la Santé animale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Le Président Tebboune a eu, auparavant, un entretien en tête-

à-tête avec son homologue ougandais, élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays.

Le Président Museveni est arrivé samedi en Algérie dans le cadre d'une visite d'Etat qui durera jusqu'à mardi, à l'invitation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Raiña Raïkoum

Hamid Dahmani

Les gens qui ne font rien dans les moments utiles, et lorsque leurs semblables ont besoin d'eux pour les aider à sortir des situations pénibles, répondent généralement par du blabla incompréhensible bien emballé et bien ficelé comme un joli cadeau offert du fond du cœur. Les experts en blabla sont très efficaces quand ils prennent la parole pour ne rien dire sinon dire des sottises hallucinantes et grotesques. Le blabla est une langue des bavards stériles qui appartient aux individus d'un autre temps, dépassés. Le blabla est un passe-temps qui a ses passionnés qui s'adonnent tout le long de l'année à se perfectionner dans le débit des balivernes. Il faut dire que le blabla n'est pas à la portée de tout le monde, il faut être très doué dans l'art du baragouinage et bien le maîtriser pour réussir à faire des entourloupettes.

Pour réussir un bon blabla, il faut une bonne atmosphère et une poignée d'adhérents à moitié endormis pour raconter sa vie ratée. Le blabla est génial quand il est servi comme un repas froid aux affamés. Le blabla est à la mode et il s'accorde à toutes les sauces quand il est déclamé com-

me de la poésie. Le blabla est soporifique et agit rapidement sur les personnes vulnérables.

Des fois, et c'est très rare, le blabla est très impressionnant et instructif, il enchanterait superbement ses adeptes qui restent bouche bée et très admiratifs devant cette vocation. Le blabla c'est utile quand il y a une mesure, parce qu'il crée une ambiance, il chasse l'ennui et tue l'intelligence. Le blabla c'est plein de bagout, de verbiage et de «fakou» réveillant.

Chaque matin qui se lève et que je me rends à mon café habituel, je prends ma dose de blabla quotidien avec un p'tit café en compagnie de «bichette» un brave homme que j'estime beaucoup. Mon ami est un très bon vivant et un excellent débrouillard, il parle de tout à l'envers et il rit de tout. Son blabla matinal est une thérapie pour entamer une bonne journée. C'est un véritable phénomène qui sait transformer les situations malheureuses en situations amusantes avec des blagues inédites. Mais je l'avoue sincèrement, il n'est pas tellement doué pour le blabla de haute voltige que nous connaissons très bien. Ce blabla est une chasse gardée de gens avertis qui n'ont pas la langue dans la poche.

Hydrocarbures et énergies renouvelables Le renforcement de la coopération entre l'Algérie et le Danemark examiné

Le secrétaire général du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi a examiné, dimanche, avec l'ambassadrice du Royaume du Danemark en Algérie, Vanessa Vega Saenz, les voies et moyens à même de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des hydrocarbures et des énergies renouvelables, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les discussions entre les deux parties ont porté sur «le renforcement des relations de coopération bilatérale dans le domai-

ne de l'énergie, notamment dans les hydrocarbures, les énergies nouvelles et renouvelables et la transition énergétique en Algérie», précise le communiqué.

Les opportunités d'affaires et d'investissement et l'échange des expertises entre les deux pays notamment en ce qui concerne les énergies renouvelables et leur intégration dans le réseau électrique étaient également au centre de ces discussions.

Le SG du ministère a donné un aperçu sur la stratégie de développement du secteur de l'énergie et des mines notamment en matière d'intensification de

l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures, ainsi que le développement du secteur des énergies renouvelables en Algérie à l'image du projet de Sonelgaz pour la production de 2000 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque, souligne le communiqué.

Il a été convenu de mettre en place une feuille de route de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et d'organiser des rencontres entre la société danoise de l'énergie et les entreprises du secteur dans ce domaine, ajoute la même source.

Ramadhan Ouverture de plus de 550 marchés de proximité



Ph.: Rachid K.

El-Houari Dilmî

Pas moins de 553 marchés de proximité seront ouverts tout au long du mois de Ramadhan pour fournir la population en produits alimentaires de large consommation», a indiqué, hier dimanche, Issam Ben Driss, secrétaire national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). Dans une déclaration à la Radio nationale, le secrétaire national de l'UGCAA a affirmé que 465 marchés de proximité ont déjà ouvert leurs portes, en attendant l'ouverture du reste d'ici les prochains jours.

Le même responsable a également indiqué que ces espaces commerciaux seront dédiés aux consommateurs pour leur permettre de s'approvisionner en produits alimentaires à des prix abordables», a-t-il affirmé. Toujours selon le secrétaire national de l'UGCAA, ces marchés de proximité verront «la participation de plusieurs départements ministériels», ajoutant que les derniers jours du mois sacré seront consacrés à la vente des produits et fournitures de l'Aïd El-Fitr. En marge de la visite de travail qu'il a effectuée vendredi dans la wilaya d'El Mennia, le ministre a indiqué que les produits alimentaires de large consommation «seront disponibles tout au long du mois sacré de Ramadhan».

Le même responsable a également indiqué que ces espaces commerciaux seront dédiés aux consommateurs pour leur permettre de s'approvisionner en produits alimentaires à des prix abordables», a-t-il affirmé. Toujours selon le secrétaire national de l'UGCAA, ces marchés de proximité verront «la participation de plusieurs départements ministériels», ajoutant que les derniers jours du mois sacré seront consacrés à la vente des produits et fournitures de l'Aïd El-Fitr. En marge de la visite de travail qu'il a effectuée vendredi dans la wilaya d'El Mennia, le ministre a indiqué que les produits alimentaires de large consommation «seront disponibles tout au long du mois sacré de Ramadhan».

han, d'autant plus que les services du secteur œuvrent, en coordination avec les différents autres départements chargés de leur mise à disposition, notamment durant le mois sacré, en application des instructions des hautes autorités du pays», affirmant que le lait sera, à son tour, disponible durant le Ramadhan, à travers toutes les wilayas du pays. Selon le ministre, «des instructions ont été adressées aux services de contrôle et de la répression des fraudes, sur la nécessité d'assurer la coordination avec les services de sécurité, en vue de s'enquérir de la disponibilité des produits alimentaires de base sur les marchés, durant le mois sacré de Ramadhan».

Touggourt

Plus de 22 quintaux de lait en poudre saisis

Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale (GN) de la daïra de Témacine (wilaya de Touggourt) ont saisi 22 quintaux (QX) et 40 kilogrammes (kg) de lait en poudre destinés à la spéculation illicite et arrêté trois individus impliqués dans cette affaire, a indiqué dimanche un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette opération qui a été réalisée dans le cadre des efforts des servis-

ces de la GN pour lutter contre la spéculation illicite et la monopolisation des produits alimentaires de première nécessité, a permis de mettre fin aux activités spéculatives d'un grossiste et saisir chez lui 22 qx et 40 kg de marchandises (3.840 sacs et 600 boîtes de lait en poudre), à bord d'un camion, d'une valeur globale estimée à plus de 20 millions DA, a-t-on précisé.

L'enquête ouverte par les gendar-

mes s'est soldée par l'arrestation de trois individus impliqués dans cette affaire pour spéculation illicite sur des produits alimentaires de large consommation, transactions commerciales illégales et factures fausses et non conformes, a ajouté le même document.

Après l'établissement d'un dossier pénal, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, a-t-on conclu.

Alger

Une bande de quartier démantelée à Dergana

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé une bande de quartier qui semait la terreur dans la région de Dergana (est de la capitale) et procédé à la saisie d'armes blanches et d'une quantité de stupéfiants, a indiqué, dimanche, un communiqué des mêmes services.

Menée en coordination avec la Brigade mobile de la police judiciaire

(BMPJ) de Dergana et la Brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Dar El-Beida et sous la supervision du parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldé par l'arrestation de trois individus, repris de justice, âgés entre 20 et 29 ans et issus de la wilaya d'Alger, dont un individu objet de plusieurs man-

dats d'arrêt", lit-on dans le communiqué. Des armes blanches prohibées et une quantité de stupéfiants et de produits psychotropes, ont été également saisis.

Après parachèvement des formalités légales, les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent, conclut le communiqué.

Appel à témoin concernant un individu impliqué dans des affaires d'escroquerie sur internet

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont lancé, dimanche, un appel à témoin concernant un individu répondant aux initiales "M.S", impliqué dans des affaires d'escroquerie sur internet en proposant des offres de formation et d'emploi, et appellent tous ceux qui ont traité avec lui à se rapprocher de leurs services pour déposer plainte ou faire une déposition. "En application des dispositions de l'article 17 du Code de procédure pénale et en vertu du mandat délivré par le procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Raïs, la Direction générale de la

Sûreté nationale (DGSN) informe les citoyens que ses services ont arrêté un individu répondant aux initiales "M. S", impliqué dans des affaires d'escroquerie sur internet en proposant des offres de formation et d'emploi dans plusieurs domaines", lit-on dans l'appel à témoins.

Le suspect "utilisait les numéros de téléphone suivants: 0555.44.96.50 et 0773.48.29.44, ainsi qu'un compte sur la plateforme de vente et achat +Ouedkniss+ sous le pseudonyme +Nabil Hatm+ et les comptes Facebook sous les pseudonymes suivants: Mahbola Mah-

bola, Moh Tiri et Ayachi Ibtissem", ajoute-t-on de même source.

Le mis en cause utilisait également les adresses Gmail suivantes: AMA,

Nabila Siham, Sedine Sisi, Tita

Nawel, Nabil Hatm, Karim Hatm,

Lola Ciber, Hoda Sirin et Yasmine".

Les services de la Sûreté nationale invitent "toute personne ayant été victime de cet individu ou pouvant apporter des informations utiles à l'enquête judiciaire ouverte à cet effet, à se présenter au Service central de lutte contre le crime organisé à Saoula (Alger), en vue de déposer plainte ou faire une déposition".

Selon le représentant sahraoui à l'ONU Le Maroc, une menace pour la stabilité de la région

Le représentant du Front Polisario à l'ONU et coordinateur avec la Minurso, Sidi Mohamed Omar a indiqué samedi que l'Etat occupant du Maroc était "le moins qualifié au monde pour parler des droits de l'Homme en raison de son régime politique fondé sur la tyrannie".

"L'Etat occupant du Maroc est le moins qualifié au monde pour parler des droits de l'Homme en raison de son régime politique fondé sur la tyrannie", a affirmé Sidi Mohamed Omar dans un communiqué, rappelant les manifestations de masse qui se déroulent actuellement dans de nombreuses régions du royaume qui "témoignent du rejet par les Marocains libres de décennies d'oppression, d'appauvrissement et d'asservissement".

Le diplomate sahraoui a, en outre, évoqué une lettre du représentant du Maroc à l'ONU adres-

sée au président du Conseil de sécurité et dans laquelle il pré- tend que le Conseil a "salué" le travail des "commissions des droits de l'Homme" du régime du Makhen dans les territoires sahraouis occupés.

Il a, à ce titre, assuré que "les rapports de nombreuses organisa- tions internationales confirment que le Maroc est un Etat qui ne respecte pas les droits de l'Homme en raison de son bilan effroyable et bien documenté de violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés où civils sahraouis, militants et défenseurs des droits de l'Homme sont continuellement soumis à la terreur et aux formes les plus odieuses de torture psychologique et physique".

Le représentant du Front Polisario a souligné que la poursuite de l'occupation militaire illégale de certaines parties du territoire de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par le Maroc, son expansionnisme continu ainsi que sa tentative d'"accroître" son pouvoir en s'alliant à des parties extérieures, constituent "la véritable menace pour la sécurité et la stabilité de l'ensemble de la région".

«GRÂCE À LA DROGUE, LE MAROC SOUTIENT LE TERRORISME»

Il a assuré que le geste du représentant marocain était "une tentative désespérée" de détourner l'attention de la lettre adres- sée par le président de la RASD

et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, au secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, concernant les résultats du 16e congrès du Front Polisario, que le Conseil de sécurité a fait circuler parmi ses Etats membres en tant que document officiel.

"La lettre du représentant de l'Etat occupant du Maroc, tant dans sa forme que dans son contenu, est un nouvel exemple de l'obsession de cette personne pour la fabrication, la calomnie et la déformation des faits", a-t-il sou- tenu, relevant que, "comme d'habitude, faute de preuves pour étayer la série de ses allégations mensongères, le représentant de l'Etat occupant a de nouveau eu recours à des attaques ad hominem et à des accusations dans un langage qui va à l'encontre des règles de base et de l'éthique de la diplomatie et du tact".

"Le recours à la fabrication, à la calomnie et à la déformation des faits est également une tentative flagrante du représentant marocain de détourner l'attention des scandales qui sont venus hanter le Maroc après qu'il a été prouvé par des preuves concluantes qu'il est impliqué dans l'utilisation de pots-de-vin, de corruption et de participation à une organisation criminelle pour influencer les membres actuels et anciens du Parlement européen", a-t-il martelé. Selon lui, "il n'y a rien d'étonnant à cela, car c'est un secret de polichinelle que ce sont précisément les principaux outils sur lesquels la diplomatie de l'Etat occupant s'appuie pour fonctionner".

D'autre part, le diplomate sahraoui a commenté les allégations mensongères du représentant marocain selon lesquelles le Front Polisario aurait des liens avec des "groupes terroristes" en citant un article publié dans un journal européen dont le contenu est basé sur les oui-dire d'une personne inconnue, notant que cela démontre "l'absurdité des déclarations du représentant marocain".

"La diffusion d'une telle propa- gande mensongère par le repré- sentant du Maroc n'est rien d'autre qu'une tentative de dissimuler le rôle bien documenté de l'Etat occu- pant dans le soutien au terro- risme et aux groupes terroristes transnationaux qui dépendent du cannabis marocain et d'autres drogues comme principale sour- ce de financement de leurs opé- rations terroristes dans les régions du Sahel et Sahara", a-t-il assuré.

Guelma Trois morts et deux blessés dans une collision

Trois (3) personnes sont décédées et deux (2) autres ont été blessées dans une collision entre deux véhicules légers survenue

samedi soir sur le chemin de wilaya (CW) N 133 reliant les communes de Tamlouka (Guelma) et Ain Abid (Constantine), a-t-on appris des services de la direc- tion de la protection civile de la wilaya de Guelma.

L'accident survenu à 19h33 à proximité de la ferme "Seghir Said" distante de 3 Km du centre-ville de Tamlouka, a causé la

mort sur place des trois personnes âgées entre 20 et 22 ans, a précisé la même source.

L'unité de la protection civile du secteur de Tamlouka soutenue par l'unité secondaire d'Oued Zenati sont intervenues pour cet accident, qui a causé également des blessures à deux (2) autres personnes âgées de 27 et 42 ans, indique-t-on de même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement com- pétents afin de déterminer les causes exactes de cet accident.

USA

La faillite de la banque SVB fait redouter un bain de sang pour les start-up technologiques

Le partenaire financier de l'économie de l'innovation». Ainsi se présentait SVB, placée vendredi sous le contrôle du régulateur américain FDIC pour éviter une implosion.

«Ils connaissaient le milieu des entrepreneurs», explique à l'AFP Joseph DeSimone, professeur à l'université de Stanford et fondateur de plusieurs start-up.

«Ils nous aidait à recruter, (...) conseillaient les nouveaux dirigeants, (...) un vrai partenaire comme je n'en avais jamais vu auparavant», décrit-il.

SVB se targuait d'avoir pour clients «près de la moitié» des entreprises technologiques et des sciences du vivant financées par des investisseurs américains.

La mise en liquidation ordonnée de la banque va leur permettre de récupérer jusqu'à 250.000 dollars par client, soit le maximum garanti par la FDIC.

Mais, selon le rapport annuel de SVB, la partie des dépôts non assurée se montait à environ 96% du total des 173 milliards de dollars confiés à l'établissement.

La FDIC a indiqué vendredi que la restitution de ces fonds dépendrait des montants récupérés de la vente des actifs de la banque, un processus souvent long et au produit incertain. «Les vraies victimes de la chute de SVB sont les déposants: des start-up de 10 à 100 employés, qui ne peuvent plus verser de salaires, vont devoir mettre des gens au chômage technique ou licencier dès lundi», a réagi, sur Twitter, Garry Tan, PDG de Y Combinator, incubateur de jeunes sociétés.

«D'ici un mois ou deux, on aura anéanti une génération de start-up américaines», a prévenu le dirigeant. «Ce sont des années d'innovation américaine qui sont en jeu.»

«PAS INDEMNÉS»

La disparition de la banque californienne «pourrait détruire un important moteur de l'économie de long terme, car les sociétés soutenues par le capital-investissement dépen-

La faillite de la Silicon Valley Bank a bloqué des dizaines de milliards de dollars qu'y avaient déposés start-up et fonds de capital-investissement, au point de faire craindre une onde de choc dans tout le secteur technologique.



daient de SVB pour leurs prêts et leur trésorerie», a abondé l'investisseur activiste Bill Ackman, sur Twitter.

Pour le financier, si aucune institution financière ne reprend la main, éventuellement en absorbant ce qui reste de Silicon Valley Bank, «un sauvetage public devrait être envisagé».

Selon plusieurs médias américains, les responsables de l'établissement ont discuté jeudi et vendredi d'un rachat avec plusieurs banques de la place, sans succès.

Champ Bennett, co-fondateur de la plate-forme vidéo Capsule, a révélé vendredi que les 5 millions de dollars injectés mi-février lors de la première levée de fonds de la société étaient logés chez SVB et inaccessibles.

«Difficile d'imaginer la suite, mais ça ne se présente pas bien», a-t-il écrit, sur Twitter, pour dénoncer la vision selon laquelle un sauvetage de SVB reviendrait à venir au secours des «1%» les plus riches, entrepreneurs et investisseurs fortunés, ou de

«Big Tech». Il a évoqué ses contacts, lors des dernières heures, avec des centaines de patrons de start-up. «Ils galèrent. Ce sont des gens comme vous et moi. Ils travaillent dur (...) et beaucoup ont des salaires inférieurs au marché».

Selon le site d'information Semafor, des sociétés d'investissement alternatif (hedge funds) proposent de se substituer à la banque et de verser immédiatement des fonds à des entreprises clientes de SVB.

Pour ce faire, ces dernières doivent néanmoins accepter de renoncer à 20 à 40% de leurs dépôts, les hedge funds espérant récupérer tout ou partie de la différence auprès de la banque.

Au-delà, Adam Arrigo, patron de la plate-forme de concerts virtuels Wave, a prévenu ses congénères entrepreneurs technologiques. «Que vous ayez eu ou non de l'argent chez SVB, vous ne serez pas indemnes. Cela va sérieusement impacter tout le monde».

Comme d'autres Champ Bennett s'inquiète du sort d'autres banques prisées du secteur technologique, notamment la Californienne First Republic, dont le cours a fondu de près de 30% en deux jours.

Pour certains, la défaillance de deux banques en quelques heures cette semaine, SVB mais aussi Silvergate Bank, est une leçon sur la prétendue solidité du système financier.

«Pourquoi soudain plus personne ne parle du fait que les banques sont sûres et meilleures que la finance décentralisée» (DeFi), système financier alternatif appuyé sur les cryptomonnaies et la technologie dite de la blockchain, a ironisé, sur Twitter, Arjun Sethi, entrepreneur et investisseur américain.

Le «DeFi» permet, en théorie, d'accéder à ses fonds à tout moment et sans intermédiaire, mais sans protection des dépôts ni supervision d'un régulateur.

La Russie va lancer des visas électroniques et des cartes de paiement pour les étrangers

Les touristes étrangers pourraient L'avoir la possibilité de demander un visa électronique pour entrer en Russie et recevoir une carte de paiement en 2023, a déclaré samedi Tatyana Sharshavitskaya, cheffe du département du développement du tourisme du ministère russe du Développement économique.

Mme Sharshavitskaya a fait cette déclaration lors du cinquième congrès des agences de voyage organisé par l'Union russe de l'industrie du voyage. Pour résoudre les problèmes de paiement liés au départ de Visa et MasterCard du marché russe, un outil de paiement spécial appelé «Tourist Card» sera introduit, a indiqué la responsable citée par l'agence de presse russe Interfax.

En juillet 2020, une loi avait été adoptée, permettant aux citoyens de plus de 50 pays, y compris les Etats de l'UE, de demander un visa électronique pour entrer en Russie. Selon le document, le visa électronique est valable pour 60 jours et permet aux étrangers d'entrer en Russie à des fins touristiques et commerciales. En janvier 2021, le gouvernement a retardé la mise en œuvre des visas électroniques en raison de la COVID-19. Selon Interfax, cinq millions de touristes étrangers ont visité la Russie en 2019, ce nombre diminuant fortement par la suite en raison de la pandémie. En 2022, un peu plus de 200.000 touristes étrangers ont visité le pays.

Pétrole: Aramco annonce des bénéfices «records» en 2022



Le géant pétrolier saoudien Aramco a annoncé dimanche des bénéfices «records» en 2022, grâce à l'envolée des cours du brut dans le sillage de la guerre en Ukraine, dopant l'économie du premier exportateur mondial de brut. La compagnie, détenue en grande partie par l'Etat saoudien, a dégagé un bénéfice net 161,1 milliards de dollars l'année dernière, en hausse de 46% sur un an, selon un communiqué publié à la bourse de Ryad.

Il s'agit des profits les plus élevés pour Aramco depuis sa cotation en bourse, a précisé le texte. Le géant pétrolier a introduit 1,7% de ses actions à la Bourse saoudienne en décembre 2019, levant 29,4 milliards de dollars lors de la plus grande introduction en Bourse de l'histoire.

«Aramco a réalisé une performance financière record en 2022, avec la hausse des prix du pétrole due à la hausse de la demande à travers le monde», a commenté le PDG de la compagnie, Amin Nasser, cité dans le communiqué. Comme les majors Shell, Chevron, ExxonMobil, TotalE-

nergies et PB, qui ont engrangé des bénéfices records de 151 milliards de dollars en 2022, Aramco a largement bénéficié de la forte reprise de la demande de pétrole après la pandémie et la flambée des prix consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans ce contexte, «il aurait été difficile pour Aramco de ne pas enregistrer une forte performance en 2022», a réagi Robert Mogielnicki du centre de réflexion Arab Gulf States Institute à Washington.

Si les cours de l'or noir ont reculé depuis les pics de 2022, ils devraient rester élevés cette année, soutenus notamment par la baisse de la production approuvée en octobre dernier par l'OPEP+, l'alliance des pays exportateurs dirigée par Ryad et Moscou.

Cette décision avait été sévèrement critiquée à l'époque par Washington.

«Je ne m'attends pas une nouvelle année record pour Aramco en 2023, mais la performance devrait rester solide», a estimé Robert Mogielnicki. Les installations pétrolières d'Aramco ont subi ces dernières années des

attaques de drones et de missiles revendiquées par les rebelles Houthis du Yémen voisin, soutenus par l'Iran. Mais le rétablissement des liens diplomatiques entre Ryad et Téhéran, annoncé vendredi après sept ans de rupture, pourrait permettre de réduire ces risques dans les mois à venir.

DÉPENSES PUBLIQUES

Les bénéfices d'Aramco ont alimenté la croissance économique du royaume du Golfe, dont le PIB a augmenté de 8,7 % en 2022, selon les estimations officielles, soit le taux le plus élevé parmi les pays du G20.

Le premier exportateur de brut au monde, qui cherche à diversifier son économie pour réduire sa dépendance aux hydrocarbures, s'est félicité jeudi du bond des activités hors hydrocarbures au quatrième trimestre 2022, de 6,2% en glissement annuel, selon l'autorité saoudienne des statistiques.

Mais cette croissance a été tirée par les dépenses publiques qui seront «toujours liées, dans une certaine mesure, aux recettes pétrolières», a nuancé Justin Alexander, directeur du cabinet Khalij Economics, en soulignant le rôle central d'Aramco dans la première économie du monde arabe.

L'Arabie saoudite s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici 2060, sans renoncer aux investissements dans les énergies fossiles, suscitant le scepticisme des organisations de défense de l'environnement.

Aramco a lancé en 2022 «le plus grand programme d'investissement de son histoire», en augmentant ses dépenses d'investissement de 18% à 37,6 milliards de dollars, a indiqué Amin Nasser dans le communiqué.

Aramco s'est fixé pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre à net zéro sur ses sites industriels d'ici 2050. Cet objectif ne prend pas en compte les émissions produites par les consommateurs du pétrole saoudien à l'étranger.

Il n'existe peut-être pas un sujet qui a été autant «mâché» par les responsables, les politiques et médias pour ne citer que ceux-là, comme celui de la protection des terres agricoles productives des effets phagocytaires de la bétonisation, chose qui aurait pu aboutir à la sauvegarde réelle de ce potentiel garant d'une grande partie de l'alimentation de l'Algérien et donc son existence et sa survie.

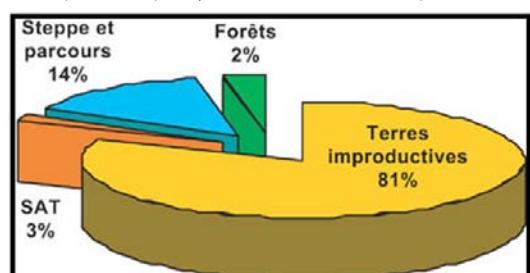
Par Mazouz Lakhdar*

Malheureusement, la réalité est toute autre, en effet, il a été très certainement constaté que ces terres ne cessent de se rétrécir telles une peau de chagrin donnant l'impression que les actes sur terrain sont totalement aux antipodes des beaux discours qu'on nous fait miroiter à travers les différents canaux. Quel est l'état actuel de ces terres ? Ne sont-elles pas assez protégées par les textes ou bien c'est la mise en application de ces textes qui fait défaut ? Le danger est-il encore aussi menaçant ? Peut-on encore intervenir pour sauver la situation ? Le soulèvement de ces questions et essayer d'y apporter des réponses est le souci principal de cette modeste contribution.

Quels que soient les motifs, la dilapidation des terres agricoles s'est transformée en un phénomène difficilement contrôlable, voire en problème inextricable. Les terres nourricières sont dévorées et l'envasissement par le béton des espaces à vocation agricole par excellence est dramatique. Selon une étude récente du ministère de l'Agriculture, l'urbanisation a, depuis l'indépendance, sacrifié un potentiel important de terres arables et irriguées. «L'extension des villes et des zones d'activités s'est toujours faite au détriment des terres agricoles qui ont tendance à se rétrécir inexorablement», ajoute l'étude. Cela a de quoi inquiéter lorsqu'on sait que «17% seulement des terres et 1,7% des forêts sont utilisées pour l'agriculture».

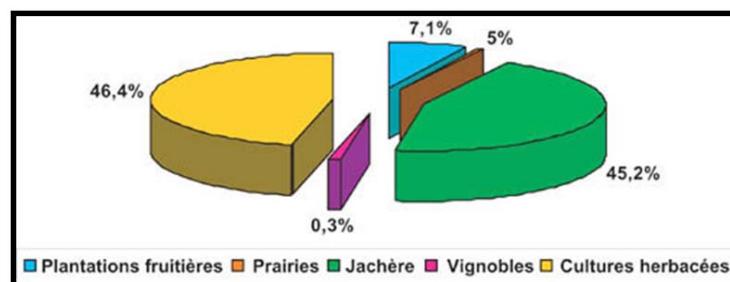
L'ALGÉRIE EST-ELLE VRAIMENT RICHE EN TERRES AGRICOLES ?

Pour mieux cerner la gravité du problème, il faut d'abord prendre connaissance de la réalité des potentialités pédologiques dont la nature nous a gavé pour comprendre que déjà à cette échelle, l'Algérie n'a pas été gâtée, en effet, Les terres se répartissent de la façon suivante : Terres improductives estimées à 191 millions d'hectares. Terres forestières couvrant environ une superficie de 4,3 millions d'hectares. Les parcours et la steppe couvrent environ 34,3 millions d'hectares. La superficie agricole totale (SAT) couvre 8,2 millions d'hectares, dont environ 880 000 hectares de terres non productives (bâtiments, chemins, etc.)



La superficie agricole totale, représentant trois pour cent de la superficie totale de l'Algérie, est la zone d'activité agricole, comprenant : Cultures herbacées : 3,8 millions ha. Terres au repos (jachères) : 3,7 millions ha. Plantations fruitières : 576 990 ha. Vignobles : 81 550 ha. Prairies naturelles : 23 640 ha. Comme on le constate si bien selon

La bétonisation des terres agricoles en Algérie A quand la fin du cauchemar ?



ces chiffres, on ne peut plus clairs et précis, la superficie agricole utile est très restreinte par rapport à la superficie du pays, et si on pousse encore le raisonnement plus loin en examinant de près la répartition de cette superficie sur les zones agro écologiques on comprendra que la plus grande partie de cette superficie est menacée par des facteurs naturels difficiles et capricieux car située dans des zones défavorisées sur le plan du sol et du climat. Le climat n'est en réalité méditerranéen que dans les régions littorales et subtropicales. Les terres fertiles - celles des plaines du Sahel du littoral et des plaines intérieures - ne représentent que des îlots de superficie réduite. Le caractère méditerranéen du climat algérien se perd dès que l'on pénètre à l'intérieur des terres et la plus grande partie de l'Algérie, celles des hautes plaines, est sous hivers froids et relativement secs et étés chauds avec des amplitudes thermiques élevées, des vents chauds en été et l'influence d'un climat que les agronomes nord-africains du début du siècle qualifiaient de «steppien», aux hivers froids et secs. En effet, les hautes plaines insérées entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien sont soumises aux contraintes d'un climat continental gelées en hiver. Plus au Sud, c'est le désert et ses immenses espaces marqués par l'aridité qui laisse peu de place au peuplement et à la production agricole.

La tonalité continentale est donc fortement marquée sur une grande partie du territoire agricole et la sécheresse est une menace constante. Donc on voit très bien que la petitesse de la SAU n'est que la partie visible de l'iceberg, l'autre partie est cette avareur de la nature affichée à l'égard de cette superficie lui réservant une hostilité pédoclimatique pour la majorité de ses terres. Si cette SAU si petite et aussi sujette à des conditions défavorables vient à être comparée à quelques SAU de pays de l'Union européenne de loin plus vastes et privilégiées par des conditions pédoclimatiques clémentes, on réalisera aisément l'ampleur du massacre que nous faisons subir à notre SAU déjà amoindrie en l'amputant chaque jour de sa maigre étendue par une bétonisation souvent mal justifiée et faussement raisonnée pour ne pas dire autre chose. En effet, notre SAU n'est rien si l'on sait que près des trois quarts (71,5%) de la superficie agricole utilisée de l'Union européenne étaient en 2016 situés dans sept États membres seulement. La France a utilisé 27,8 millions d'hectares à des fins agricoles en 2016, l'Espagne 23,2 millions d'hectares, le Royaume-Uni et l'Allemagne 16,7 millions d'hectares chacun, la

Pologne 14,4 millions d'hectares, l'Italie 12,6 millions d'hectares et la Roumanie 12,5 millions d'hectares. Notre voisin tunisien, épargné par la présence des deux grandes chaînes montagneuses comme les nôtres, en l'occurrence l'Atlas tellien et l'Atlas saharien qui bloquent l'expansion du climat méditerranéen vers l'intérieur du pays, coupant ainsi le reste des territoires de l'influence maritime est déjà de ce point de vue plus favorisé que nous sur le plan pédoclimatique, ajouté à cela le fait qu'ils ont une bien meilleure exploitation des terres agricoles : Les terres à vocation

agricole en Tunisie couvrent une superficie de l'ordre de dix millions d'hectares réparties ainsi : cinq millions d'hectares de terres labourables, utilisées en majorité pour les grandes cultures et l'arboriculture, quatre millions d'hectares de parcours naturels utilisables par les cheptels et un million d'hectares de forêts ou garrigues. Donc la Tunisie plusieurs fois inférieure à l'Algérie en matière de superficie totale n'est inférieure à nous pour la SAU que par 3 millions d'hectares. Cette comparaison n'a d'objectif que de montrer l'état de fragilité dans lequel se trouvent nos terres agricoles loin de toute action anthropique, comment alors devant un tel constat, persister à ajouter de l'eau au moulin de la bétonisation en grignotant davantage de ces terres ?? La politique de bétonisation et de dilapidation des terres agricoles persiste en Algérie. Malgré la crise qui se profile à l'horizon, les gouvernements qui se sont succédé n'ont pris aucune mesure palpable pour préserver les terres nourricières du nord du pays contre l'avancée du béton.

DES EXEMPLES À DONNER DES FRISSONS DANS LE DOS !

Les terres agricoles algériennes sont menacées par le «béton» et risquent de disparaître à la faveur des nouvelles zones industrielles et urbaines voyant le jour depuis quelques années, dans différentes régions du pays. C'est vrai que ce phénomène ne s'est jamais estompé de puis son déclenchement juste après l'indépendance, mais personne ne peut se douter de son accélération effrénée pendant les deux décennies de l'ancien régime (1999-2019) qui a fait de la construction de logements avec des chiffres millionnaires et autres structures dites d'«intérêt public» son principal cheval de bataille, chose qui s'est répercute négativement sur les terres agricoles puisqu'aucune stratégie réfléchie n'a été engagée pour épargner les terres agricoles et se tourner plutôt vers les terres marginales et improductives : La maffia de l'immobilier a, dès 2000, accéléré son emprise sur différentes assiettes existantes dans la périphérie des grandes villes, à telle enseigne que des pratiques nouvelles se sont faites jour où des exploitants avaient été contraints de céder leurs terres en jouissance. Le résultat fut amer et très douloureux pour tous ceux qui savent la valeur de ces terres, et les exemples dans ce massacre ne sont pas rares.

La région de la Mitidja rendue célèbre par la qualité de ses terres en a fait les frais : Terres fertiles pour la culture d'agrumes, elle a été dévastée durant les années 80 et 90, par l'urbanisation et les bidonvilles qui ont massacré ces terres. Dans la wilaya de Boumerdès, pas moins de 1200 ha ont été déclassés durant ces dernières années pour la réalisation des projets d'utilité publique. Un véritable massacre qui aura des conséquences fâcheuses à court et moyen termes sur le développement économique du pays : Plus de 254 parcelles relevant du domaine agricole ont été désignées pour abriter des programmes de logements et d'autres infrastructures dont a bénéficié la wilaya durant la période qui s'est étalée de 2010 à 2015. Des terres fertiles se trouvant à Boumerdès, Bordj Menaïel, Thénia et Khémis El Khechna ont en fait les frais. En 2006, avec le lancement de plusieurs programmes

d'infrastructures, un cadre de l'agriculture alertait l'opinion publique sur le bradage inquiétant commis sur les meilleures terres. Il précisait que «3000 ha avaient déjà ainsi été touchés» et «cinq mille autres considérés parmi les meilleures terres d'Algier risquaient de subir un sort identique d'ici 2015».

Le phénomène ne se réduit pas à la seule wilaya d'Alger bien qu'il soit le plus fort. Déjà en 2011, et devant le rétrécissement du portefeuille foncier, dans les principales villes du pays, 57 000 hectares de terres agricoles ont été soustraits au domaine agricole et ce, pour répondre aux besoins fonciers pour la construction de projets de logements et d'infrastructures publiques. Ces terres se trouvent pour la plupart dans des régions à fort potentiel agricole, des terres nourricières, à l'image des plaines de Skikda, El Tarf, Annaba, mais aussi dans la périphérie d'Alger, dans les communes qui ont toujours été des sources d'approvisionnement de nos marchés en fruits et légumes. Certes le phénomène n'est pas uniquement réservé à cette wilaya ou à quelques wilayas seulement mais il touche pratiquement toutes les wilayas du pays où il ya de la terre agricole fertile mais il est quand même étrange de constater que les «îlots» fertiles dont on a parlé précédemment dans ce même papier sont les plus touchés et les plus visés par la bétonisation, ceux-là mêmes dont on a dit qu'ils sont situés sur le littoral ou à proximité et qui constituent la varie richesse pédologique du pays. Pire encore, même les fermes pilotes n'ont pas été épargnées par le rouleau compresseur de la bétonisation : combien de fermes pilotes, pourtant productives et réalisant d'excellents chiffres d'affaires se sont vues amputées de plusieurs dizaines d'hectares en raison toujours de cette fameuse «utilité publique», ce qui est encore plus fou c'est que des terrains appartenant à des... instituts techniques ont été détournés en faveur du «béton» ! Incroyable pour un pays qui n'arrive toujours pas à assurer l'alimentation de son peuple en produits aussi stratégiques que les céréales et autres produits agricoles de première nécessité. Beaucoup d'observateurs pensent que les causes de ce phénomène sont multiples comme l'interventionnisme, le laxisme des autorités, l'absence de planification et de systèmes de contrôle qui sont en grande partie à l'origine de ce désastre.

Est-il raisonnable et foncièrement logique de continuer à dilapider ce qu'on a de meilleures comme terres en terme de fertilité et les sacrifier au détriment d'autres utilisations autres qu'agricoles et en même temps moindre de belles promesses et un avenir radieux à l'agriculture du Sud où les terres sont beaucoup moins fertiles pour ne pas dire squelettiques et dont les sols ne sont même pas qualifiés de ce nom par pas mal de spécialistes étant donné leur grande pauvreté et leur incapacité à retenir l'eau et les éléments nutritifs d'où une utilisation beaucoup plus massive des intrants comme les engrains et l'eau comparée à la même culture cultivée au Nord ?! La réflexion est à prendre avec beaucoup de sérieux si l'on sait que l'obstacle n'est pas seulement édaphique mais également climatique où l'évaporation est très élevée dans ces zones ce qui nous conduit à se poser des questions sur la durabilité d'une telle forme d'exploitation ?

Cet état de fait n'est pas pour contester l'exploitation du Sud dans son intégralité mais pour attirer l'attention sur l'importance de cultiver le Sud selon une approche de durabilité intégrant le principe d'oasis dans sa mise en œuvre et que la priorité doit être accordée à ces terres du Nord qui recèlent d'énormes potentialités productives et qu'il faut absolument protéger réellement et efficacement.

QUE FAIRE POUR MIEUX PROTÉGER NOS TERRES AGRICOLES ?

Afin de mieux préserver les terres agricoles, sources de sécurité alimentaire et de richesses nationales, je pense qu'il faut commencer par le renforcement des batteries de lois existantes. En effet, les recommandations d'un séminaire international qui a regroupé les chercheurs du grand Maghreb à l'université d'El Tarf en Algérie tenu mars 2018 sur cette problématique de son côté juridique est très intéressante : Les recommandations des participants ont unanimement évoqué la révision de la loi 74/75 sur le cadastre général et la mise en place du registre foncier et la circulaire n°62/76 concernant la mise en place du cadastre ainsi que la circulaire n°63/76 sur les étapes de la constitution d'un registre foncier.

Également les participants ont recommandé la révision de la loi 18/83 sur les conditions de la mise en valeur des terres agricoles ainsi que l'obtention de leurs actes de propriété, la révision de la loi 03/10 concernant la gestion des biens privés de l'Etat à travers les actes de concession avec la condition d'avoir la nationalité algérienne dans le cas de l'investissement étranger dans l'agriculture afin d'arriver aux objectifs assignés, à savoir étendre l'investissement dans le secteur agricole, et ce, sans tenir compte de la nationalité des investisseurs.

Dans la même optique, les séminaristes ont insisté sur l'activation de l'Office national des terres agricoles (ONTA) eu égard au fait notable que ledit office est seule habilité à octroyer le droit de construire sur les terres agricoles, sachant que cet organisme jouit de prérogatives immenses dans la protection des terres de toutes les agressions et atteintes. Les participants ont insisté sur la révision des financements dans le secteur agricole avec comme corollaire une facilitation accrue dans les procédures administratives. Les participants à ce premier séminaire ont exhorté les pouvoirs publics à plus d'échange d'expériences entre les pays maghrébins et à publier les actes de cette rencontre scientifique très fructueuse. Les experts sont unanimes sur le fait que l'exécutif doit respecter ses lois tout en ayant une vision stratégique de protéger les terres cultivables (3,5% de la superficie du pays), et garder une politique d'urbanisation équilibrée sans que la stratégie du développement empiète sur la politique de l'agriculture.

Parmi les mesures prises au passé pour soi-disant atténuer des effets de ce phénomène la centralisation de la décision de déclassement des terres, confiée à un échelon plus élevé de l'exécutif (il faut avoir l'autorisation du Premier ministre). Cette loi est selon ses instigateurs (en 2011) une mesure tendant à préserver les terres agricoles, dont la gestion n'obéissait avant à aucune règle en matière de transfert du domaine national au maître d'œuvre : triste de constater que cette mesure depuis sa promulgation n'a pas eu l'effet escompté et pour cause ? C'est le gouvernement lui-même qui donne l'impression de ne pas traduire ses inquiétudes orales quant au rétrécissement des terres agricoles sur le terrain en actions protectrices concrètes et que pour lui, l'obsession de «bétoniser» est de la même importance que la sauvegarde de ces terres voire plus alors que pour qu'il s'inscrive dans une logique de bonne gouvernance, il doit adopter le nécessaire retour à l'équilibre entre l'exigence du développement local et l'aménagement du territoire national et en priorité la préservation des terres à cultiver qui se rétrécissent de plus en plus et de mois en mois.

*Agronome et enseignant. Université Abbès Laghrour - Khenchela

EL TARF

Il escroquait des porteurs de projets

A.Ouelaa

Une nouvelle affaire d'escroquerie via le réseau social, visant à soustraire de l'argent aux gens crédules.

En effet, un individu âgé de 30 ans, originaire d'une wilaya du centre du pays, utilisait un faux compte sur Facebook pour attirer et tromper ses victimes. Son stratagème consistait à promettre une aide aux jeunes

porteurs de projets. Après avoir pris connaissance du projet à concrétiser, l'escroc, s'assurant de sa faisabilité, demandait un acompte à mettre sur son compte CCP.

Ensuite, de l'argent devait être versé, par étapes dans le compte courant postal du jeune postulant. Mais bien-sûr ceux qui mordront à l'hameçon ne verront que dalle.

Des plaintes sont parvenues à la po-

lice et une enquête fut tout de suite enclenchée.

Afin de démasquer l'escroc, l'enquête fut confiée aux policiers chargés de lutter contre la cybercriminalité. De fil en aiguille, ils sont parvenus à identifier cet escroc puis à l'arrêter.

Le mis en cause a été déféré devant le tribunal d'El Kala. Il a été placé sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près ce tribunal.

Saisie de kif, deux arrestations

Lors d'un contrôle de routine sur la RN 44, la police après avoir procédé à la vérification d'usage des documents du véhicule, a entrepris par la suite une fouille de la voiture en

question. Le flair des policiers a fini par leur donner raison puisque 10 plaquettes de kif traité pour un poids d'un kg ont été découvertes.

Les deux occupants de ce véhicule

ont été arrêtés. Déférés devant le tribunal d'El Tarf, ils ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près ce tribunal.

A. Ouelaa

CONSTANTINE

La polyclinique d'Ibn Ziad dotée d'un service des urgences

La polyclinique de la commune d'Ibn Ziad sera dotée prochainement d'un nouveau service des urgences médicales, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya.

Le nouveau service des urgences médicales sera réalisé au titre d'une opération d'extension dont a bénéficié récemment cette polyclinique, a-t-on souligné de même source, précisant qu'une enveloppe financière estimée à 350 millions de DA a été mobilisée à cet effet.

La réalisation d'un nouveau service des urgences médicales dans cette polyclinique s'inscrit dans le cadre des

mesures d'urgence prises localement visant à améliorer la qualité des prestations sanitaires assurées à la population à travers les communes, notamment dans les régions enclavées et les zones d'ombre, a-t-on fait savoir.

La réalisation de cette opération a pour objectif également d'alléger la pression sur les infrastructures du chef-lieu de wilaya, dont le Centre hospitalo-universitaire Dr Benbadis notamment qui reçoit quotidiennement des cas d'urgence médicale venant de cette région limitrophe de la wilaya de Mila, a ajouté la même source.

La polyclinique de la commune Ibn

Ziad souffre de plusieurs lacunes en matière d'équipement médical et de spécialistes en gynécologie obstétrique notamment, a-t-on indiqué, rappelant que l'infrastructure couvre une population d'environ 40.000 âmes constituant les habitants de cette commune et la commune limitrophe Messaoud Boudjeriou. Pour rappel, la direction de la Santé, en collaboration avec les services de la wilaya, ont lancé récemment une vaste opération de mise à niveau des polycliniques dans les communes de la wilaya en vue de remédier au déficit enregistré en matière de prise en charge médicale dans ces régions.

SKIKDA

L'activité de la station d'élevage de la crevette d'El Marsa relancée

Une enveloppe financière de 22 millions de DA a été mobilisée au titre de l'exercice en cours pour relancer l'activité de la station expérimentale d'élevage de la crevette à Remila dans la commune El Marsa, a-t-on appris dimanche de son directeur, Mérrouane Saad Djaballah.

Ce budget sera consacré à la réalisation d'opérations concernant l'étude pour le suivi technique de la réalisation d'une station de pompage des eaux de mer pour la station et l'acquisition d'équipements et de matériels au profit de l'écloserie de Skikda (station El Marsa), selon M. Djaballah, qui a précisé que la réception de ces équipements et de l'écloserie est prévue début décembre 2023.

«Des opérateurs économiques com-

me les groupes Madar et Cosider ont été contactés afin d'étudier la possibilité d'un partenariat avec le Centre national de recherche et de développement de la pêche et de la pisciculture (CNRDPA) pour l'investissement dans les domaines de l'expérience technique d'élevage de la crevette et le développement de la recherche, la production et la commercialisation», a-t-il indiqué.

Dans ce cadre, Lotfi Bouarara, le Président-directeur général de la société «Global Agri-Food», une entreprise activant dans le domaine de l'agriculture et l'agroalimentaire a précisé que le partenariat, s'il venait à être concrétisé, permettra d'investir dans ce domaine (élevage de la crevette et l'aquaculture en général) d'autant, a-

t-il ajouté, que la société a obtenu récemment un acte de concession d'une surface de 443 hectares dans une zone marine dans la ville d'El Ghazaouet (Tlemcen) pour la pisciculture.

Pour rappel, la station d'élevage de la crevette de la commune El Marsa, mise à la disposition du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture de Bousmail (Tipasa), comprend 8 grands bassins d'une capacité de production estimé à 5 tonnes de crevettes, a fait savoir M. Djaballah.

La ferme piscicole dispose d'une écloserie d'une capacité de production d'environ 5 millions d'alevins, d'une station de pompage des eaux de mer et d'un laboratoire ultramoderne, a ajouté le même responsable.

AIN DEFLA

L'éducation environnementale dans les écoles ?

L'université et l'école sont appelées à jouer un «rôle primordial» dans la préservation de l'environnement en aidant le citoyen à prendre conscience des enjeux de cette question, ont indiqué des spécialistes au Forum régional de l'Organisation algérienne de l'environnement et de la citoyenneté (OAEC), tenu samedi dans la wilaya d'Aïn Defla. «L'université est appelée à proposer ses services pour la protection de l'environnement», a déclaré Abdelkader Mekhaneg, enseignant à l'université Djilali-Bounaama de Khemis Miliana, lors de cette rencontre sur «Le rôle de la société dans la diffusion de la culture environnementale», organisée par le bureau local de l'OAEC, au niveau de la bibliothèque principale de la lecture publique

«Hamdane Hadjadj». L'universitaire a ajouté que le rôle de l'université est «clair» et «important», et consiste à assurer le développement de la société par le biais de l'enseignement, la recherche scientifique et le service public. Ainsi, il a mis l'accent sur l'importance de la fonction de l'université qui consiste à «développer la personnalité de l'étudiant et le préparer pour l'avenir, encourager la recherche scientifique liée notamment à la préservation de l'environnement et faire de l'université un moyen de changement de la société».

Pour sa part, Azizou Bouchera, cadre à la direction de l'environnement et des énergies renouvelables, a mis l'accent sur la nécessité d'intégrer l'éducation environnementale dans les

programmes scolaires des trois paliers, en vue d'atteindre les objectifs consistant à former des citoyens engagés à travailler pour résoudre les problèmes environnementaux posés.

Elle a souligné, dans son intervention, qu'il était, également, important de mettre en place un dispositif juridique «dissuasif» et «fort» pour mettre un terme aux différentes atteintes à l'environnement. La même responsable a appelé, à l'occasion, à «intensifier les campagnes d'information à travers les médias et les réseaux sociaux, et à renforcer le rôle de la société civile et des associations activant dans le domaine de l'environnement».

De son côté, la cadre à la direction de l'environnement et membre du bureau de wilaya de l'OAEC, Haïfa Sebaâ, a axé son intervention sur l'importance de la formation de l'enfant sur les questions environnementales à travers les programmes scolaires et les clubs verts dans les écoles.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

20 chaâbane 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h37	12h58	16h19	18h57	20h15



ALGER

Mémorandum d'entente avec la ville de Moscou

Un mémorandum d'entente a été signé, dimanche, entre la wilaya d'Alger et la ville de Moscou, en vue de développer des activités de coopération et de partenariat dans plusieurs secteurs.

Le mémorandum d'entente a été signé, du côté algérien, par le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, et du côté russe, par le ministre du Gouvernement de Moscou, M. Sergei Cheryomin, chef de Département des Relations internationales et de l'Economie extérieure de Moscou, en présence de l'ambassadeur russe à Alger, Valerian Shuvayev.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la signature du mémorandum, le wali d'Alger a affirmé que cette initiative s'inscrivait dans le cadre «du renforcement des liens d'amitié et de coopération bilatérale et décentralisée», indiquant que le mémorandum d'entente visait à «développer

des activités de partenariat à travers l'échange d'expériences et d'expériences dans plusieurs secteurs et domaines».

Parmi les secteurs concernés, M. Rabehi a cité «la numérisation et l'innovation, la

Des médecins suisses pour des interventions chirurgicales

Au total 150 interventions chirurgicales sont programmées à l'établissement hospitalier de Sidi Ghilès au profit de malades nécessiteux parmi des cas difficiles, au titre des Journées chirurgicales ophtalmologiques algéro-suisses, lancées samedi.

Organisée par le Croissant rouge algérien (CRA) en coordination avec l'Association humanitaire suisse «Avenir», les interventions inscrites au titre de cette initiative de solidarité et de formation seront réalisées, durant six jours, par une vingtaine de médecins spécialistes, dont quatre (4) professeurs-chirurgiens suisses.

S'agissant des malades bénéficiaires de cette opération, ils ont été sélectionnés suite à des examens préalables réalisés au niveau de la polyclinique de Cherchell, a indiqué le directeur de l'hôpital de Sidi Ghilès, Hamid Benbellout. «L'opération a englobé des nécessiteux des différentes régions de la wilaya avec une priorité accordée aux cas difficiles et complexes», a-t-il ajouté.

Il s'agit des 2èmes journées chirurgicales du genre après celles de 2019, avec la même association, et ayant donné lieu à la réalisation de 130 interventions ophtalmologiques, a-t-il précisé, en outre. La présidente de l'associa-

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

20 chaâbane 1444

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h24	12h44	16h06	18h44	20h01



Chemin de wilaya 84 reliant Aïn El Turck aux Andalouses Un dispositif de retenue en béton pour prévenir les hécatombes de la route

S. M.

La route de tous les dangers reliant St Rock, dans la commune d'Aïn El Turck, et le complexe des Andalouses, qui a été le théâtre ces dernières années de nombreux accidents le plus souvent mortels, vient d'être équipée de dispositifs de retenue en béton pour interdire le franchissement de l'axe médian ou du terre-plein central. Le chantier de confortement du dédoublement de ce chemin de wilaya CW 84 vient d'être lancé et les travaux devront être finalisés avant l'avènement de la prochaine saison estivale. Les dispositifs de retenue en béton qui ont été installés par la DTP dans plusieurs axes routiers redoublés par les automobilistes, notamment sur la route nationale n°11 reliant Oran à Mostaganem et la route nationale n°2 reliant la ville à Tlemcen sont à caractère infranchissable et font effet de «chasse-roue». Ces barrières en béton assurent la meilleure protection contre le franchissement du fait de leur poids élevé et de la continuité du dispositif. Leur structure même contribue à remettre les véhicules dans la trajectoire de roulement. En outre, ces barrières pleines et continues sur toute leur hauteur autorisent de réduire très fortement les risques de blessures graves occasionnées aux motocyclistes par les glissières sur pied à simple renfort qui étaient installées auparavant sur ce pont. Ces barrières en béton sont en plus économiques vu que ce dispositif durable ne nécessite pratiquement pas d'entretien, réduisant donc les accidents liés aux



travaux d'entretien. Ces barrières en béton qui empêchent les collisions frontales dues au franchissement de la voie peuvent même résister à des poids lourds, précise-t-on. L'installation de ces dispositifs de retenue en béton dans la RN 11 et la RN 2 a permis de réduire d'une manière considérable les accidents mortels causés par le franchissement du terre-plein central. Et même en cas d'accident grave, ce dispositif limite les dégâts à un seul sens de circulation. Il importe de souligner que selon plusieurs experts, les dispositifs de retenue en béton sont la meilleure solution pour prévenir les accidents de la circulation. Ils sont d'ailleurs les plus utilisés en Europe et aux USA.

Les anciennes glissières en acier sur pied à simple renfort ont été abandonnées dans de nombreux pays car elles ne fournissaient pas un niveau acceptable de retenue pour un véhicule en détresse. Bien au contraire, dans de nombreux cas, ces glissières en acier peuvent constituer un fac-

teur aggravant. Dans de nombreux accidents enregistrés à travers le territoire de la wilaya, des voitures qui ont tapé dans des glissières en acier ont fait ensuite plusieurs tonneaux provoquant mort d'homme. Il est à noter qu'une enveloppe de plus de 648 millions de dinars a été allouée pour mettre en œuvre les travaux d'entretien et de confortement du dédoublement du CW-84, partant de l'axe Saint Rock, dans la commune d'Aïn El Turck, jusqu'au complexe des Andalouses, dans la commune d'El Anceur sur une distance de 21 km, avec la réalisation de deux ronds-points au niveau des plages Bomo et Bousfer, la pose de panneaux horizontaux et verticaux et la plantation de 70 palmiers le long de la voie. Ces chantiers devront contribuer à désengorger le trafic et à réduire les accidents de la circulation durant la saison estivale, notamment au niveau du ravin Cap Falcon, secteur réputé pour ses accidents de la circulation mortels.

Yaghmoracen

Saisie de 18 tonnes de sel non iodé

J. Boukraa

La Gendarmerie nationale d'Oran a récemment effectué une importante saisie de sel non conforme aux normes. Les autorités ont été alertées par des informations reçues concernant un entrepôt d'emballage et de conditionnement de sel non conforme aux normes au quartier Yaghmoracen dans la commune d'Oran où elles ont mis la main sur plus de 18 tonnes de sel non conforme. Les analyses physico-chimiques ont attesté que le sel ne contient pas d'iode. Après avoir confirmé l'information, une patrouille s'est rendue sur place avec des agents de la Direction du commerce et de la promotion des exportations. La fouille de l'entrepôt a permis de constater que la matière première pour le sel était chargée dans de grands sacs étiquetés comme étant du sucre blanc raffiné.

Au cours de cette opération, un total de 18.296 kg de sel non confor-

me, 40 rouleaux pour l'emballage du sel, 172 sacs du même produit pour le tannage du cuir pesant 25 kg chacun, 19 boîtes en plastique pour l'emballage et machines pour l'emballage du sel ont été saisis.

Le propriétaire de l'entrepôt a été notifié de plusieurs infractions, notamment la non-conformité du produit lors d'analyses physico-chimiques, le défaut d'étiquetage et le non-respect des conditions d'hygiène. Un dossier judiciaire a été établi et sera envoyé aux instances juridiques une fois l'enquête achevée. Il est important de lutter contre la fraude et le commerce de produits non conformes aux normes pour garantir la sécurité et la santé des consommateurs. Depuis quelques jours, plusieurs communes ont dénoncé la présence sur le marché de marques de sel loin de répondre aux normes relatives aux taux d'iode préconisés. Selon la loi, le taux d'iode dans le sel de table ne devrait pas être inférieur à 55 mg/kg et ni supérieur à

85 g/kg, et ce, selon le décret exécutif n° 90-40 du 30 janvier 1990 qui rend obligatoire la vente du sel pour éviter les carences en iode. L'iode est un constituant essentiel des hormones thyroïdiennes et un régulateur des fonctions de la glande thyroïde.

Le sel non iodé peut être à l'origine d'une hausse dans l'incidence des cas de la thyroïde et d'autres maladies incurables telles que l'avortement, ainsi que les phénomènes tels que le manque de concentration et la baisse du niveau d'instruction chez les écoliers. Rappelant dans ce cadre qu'en 1990, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé l'iodation universelle du sel alimentaire comme stratégie de prévention et de contrôle, des troubles dus à la carence iodée, l'Algérie est un des pays qui a adhéré à cette stratégie.

L'iодурé est un paramètre universellement adopté pour évaluer l'apport alimentaire en iode dans des études épidémiologiques.

En présence de plus de 250 professionnels Le 9^e Salon de l'agroalimentaire, du 15 au 18 mars, au CCO

J. Boukraa

Le Salon international de l'agroalimentaire est de retour pour sa 9^e édition, qui se tiendra du 15 au 18 mars 2023 au Centre des conventions d'Oran. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour les professionnels du secteur agroalimentaire et de l'emballage, et cette édition promet d'être particulièrement riche en exposants de qualité. Déjà 12 pays sont représentés parmi les exposants, et plus de 250 professionnels du secteur sont attendus pour

présenter les dernières innovations technologiques et les tendances du marché. Les visiteurs pourront découvrir les solutions les plus adaptées à leurs besoins et profiter d'une offre d'exposition riche et variée.

Le SIAG 2023 accueillera également la 3^e édition du PACKEXPO, le Salon de l'emballage, qui permettra d'échanger sur des thématiques clés pour les professionnels, telles que l'exportation, le management de la qualité et les nouvelles techniques d'emballage. Des forums spécialisés seront organisés pour permettre

des échanges de qualité, avec des conférences en panel et des débats TV pour restituer au mieux l'état du marché ainsi que les nouvelles stratégies et techniques en cours.

Les professionnels de l'agroalimentaire et de l'emballage, ainsi que les industriels non encore enregistrés, sont invités à réserver leur participation dès maintenant pour ne pas manquer cet événement incontournable du secteur. Le SIAG est une occasion unique de rencontrer les acteurs clés du secteur et de booster son activité en faisant des affaires fructueuses.

En commémoration du 29^e anniversaire de son assassinat Ouverture du Mois du théâtre sous le slogan «Alloula et les jeunes»

La manifestation du Mois du théâtre s'est ouverte samedi au «Petit théâtre» relevant de l'association culturelle «El Amel» d'Oran sous le slogan «Alloula et les jeunes», en hommage au dramaturge défunt après 29 ans de sa disparition.

L'ouverture de la manifestation du Mois du théâtre organisée par l'association «El Amel» a été marquée par la présentation de la pièce «Chahid Errok'h» (martyr de la scène) mise en scène et écrite par Mohamed Mihoubi, qui relate le parcours artistique du défunt Abdelkader Alloula en présentant des séquences de sa pièce célèbre «Homk Salim», premier monologue au niveau national interprété par le dramaturge. La pièce «Chahid Errok'h», court monodrame, est venu honorer l'un des piliers du théâtre algérien qui accompagnait les jeunes et les amateurs de l'art durant les années 90 du siècle dernier, puisqu'il assistait à toutes les pièces produites par l'association culturelle «El Amel», ainsi que les lectures dramatiques pour soutenir les pratiquants, a souligné le président de l'association, Mohamed Mihoubi. Pour sa part, le jeune Kamal Bendraoua, diplômé de l'école de formation de l'association «El Amel», a présenté un monodrame intitulé «Thouaaba-

Décès du moudjahid Guezzane Djillali dit commandant Affane

Le moudjahid Guezzane Djilla, dit commandant Affane, est décédé samedi à Oran à l'âge de 88 ans, a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et des Ayants droit de la wilaya. Né en 1935 dans la région de Khemis (wilaya de Tlemcen), le défunt moudjahid avait rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) à la zone 1 de la wilaya historique

en 1955, participant à plusieurs batailles contre le colonisateur français. Il a assumé plusieurs fonctions pour être promu commandant de l'ALN. Après l'indépendance de l'Algérie, il a poursuivi son activité au service du pays et fut membre du Conseil de la nation.

Le regretté moudjahid Guezzane Djillali a été inhumé hier dans sa wilaya natale Tlemcen.

Cité 3.000 logements AADL

Découverte d'un cadavre portant des traces de strangulation

Un jeune homme âgé de 26 ans a été découvert sans vie dans une maison à la cité 3.000 logements AADL. Bien qu'il n'ait pas montré de signes de décomposition, une trace de strangulation

tion a été observée. La dépouille a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Oran. Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cette tragédie.

J. B.

Bir El Djir

Un sexagénaire mortellement fauché par une voiture

Un sexagénaire a perdu la vie, hier tôt dans la matinée, à la suite d'un grave accident de la circulation. La victime a été mortellement heurtée par une voiture alors qu'elle traversait la

J. B.

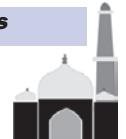
ILS NOUS ONT QUITTÉS... HIER

BOUKHOUBZA Djilali, 58 ans, Delmonte
BELAHCEN Zidane, 52 ans, Plateaux
MAHBOUB Mostapha, 75 ans, Médioni
NEDIF Aek, 57 ans, El Hassi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

20 chaâbane 1444

El Fedjr 05h54	Dohr 13h13	Assar 16h36	Maghreb 19h13	Icha 20h30
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Les étudiants sensibilisés sur les cyber-risques

La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place de nombreuses actions, la plupart du temps sous forme de sensibilisations, de communications, d'ateliers et d'entretiens et débats sur les dangers de la cybercriminalité, à destination des adolescents et des jeunes adultes, de plus de 15 ans.

Khaled Boumediene

Souvent très appréciées, ces rencontres connaissent une large fréquentation en milieu universitaire et dans les lycées. La semaine dernière, la sûreté de la wilaya de Tlemcen a ciblé les étudiants du département de la faculté des lettres et des langues de l'Université «Abou Bekr Belkaid» ainsi que les étudiants et étudiantes des cités universitaires de Tlemcen. Animée par des cadres spécialisés de la police judiciaire (PJ), et le médecin-contrôleur de la Sûreté de la wilaya, ces actions d'information ont permis, selon Nabil Bellaha, responsable de la cellule de communication et des relations extérieures de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, aux jeunes et adolescents d'en savoir davantage au sujet des nouvelles formes de délinquance dues à la cybercriminalité qui touchent de plus en plus ces milieux du savoir et de la science, en raison de l'évolution des mœurs et des technologies numériques.

Selon la même source, les agents de la sûreté de Tlemcen se sont mobilisés et s'associent pour préve-

nir les étudiants des risques liés au crime électronique. Ils leur expliquent comment naviguer sur le web sans se faire piéger ? Quelles sont les infractions définies par le code pénal pouvant être commises par un système informatique ou un système de communication électronique. L'objectif est de protéger les jeunes contre la cybercriminalité, ciblant les systèmes pour des gains financiers ou pour causer des perturbations, la collecte d'informations pour des raisons politiques et le cyber-terrorisme, visant à saper les systèmes électroniques pour entraîner panique ou peur.

Il s'agit également de leur faire connaître le cadre juridique algérien mis au service de la lutte contre les cyber-menaces, tel l'article 4 du code pénal qui définit les infractions commises au moyen d'un support électronique.

Selon Nabil Bellaha, plusieurs personnes ont été interpellées pour leur implication dans des affaires liées à l'atteinte aux biens de toute nature, notamment mobiliers ou immobiliers, documents ou instruments juridiques, crédits bancaires, chèques de voyages et chèques

bancaires mandats, acquis de manière illégale sous forme électronique ou numérique.

En ce qui concerne, les peines et sanctions prévues par l'article 394 bis du code pénal, elles touchent les formes d'accès ou de maintien frauduleusement, dans tout ou partie d'un système de traitement automatisé de données.

Par ailleurs, le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen a indiqué qu'une autre campagne de sensibilisation sur la sécurité routière en milieu scolaire a été menée parallèlement par des cadres de cette institution à travers 19 daïras de la wilaya et ce en collaboration avec la direction de l'éducation de Tlemcen. «Cette campagne intervient dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la sécurité routière 2022-2023 mise en place par la direction générale de la sûreté nationale qui vise à contribuer aux efforts visant la préservation de la vie humaine et à lutter contre les conséquences des accidents de la circulation, à travers une approche intégrée impliquant l'ensemble des acteurs concernés».

RELIZANE

Requêtes: les assurances du médiateur de la République

Le Médiateur de la République, Madjid Ammor a insisté, samedi à partir de Relizane, sur l'impérative nécessité de réduire la durée du traitement des doléances et des requêtes des citoyens par les administrations publiques, pour améliorer le service public.

En président l'ouverture de la cellule d'écoute, d'accueil et de suivi des doléances et requêtes au siège de la wilaya de Relizane, lors d'une visite de travail, M Ammor a instruit les responsables de cette cellule à la prise en charge des différentes plaintes et requêtes des citoyens dans les administrations et entreprises publiques en un temps plus réduit.

Il a également appelé à un bon accueil des citoyens et à leur fournir les éclaircissements nécessaires concernant leurs plaintes, soulignant dans le même contexte que le citoyen a besoin d'orientations et d'éclaircissements complets concernant la plainte ou la pétition déposée, qu'il ait ou non un droit.

Le Médiateur de la République a rappelé que les pouvoirs publics accordent une grande importance au "registre des réclamations" comme moyen efficace pour communiquer aux autorités concernées les préoccupations des citoyens dans divers domaines. A cette occasion, M. Ammor s'est enquis du registre des plaintes auprès de plusieurs services publics, tels que la direction de wilaya de l'urbanisme, l'architecture et la construction DUC, à la cellule d'écoute, d'accueil et suivi des pétitions et des plaintes au siège de la wilaya, ainsi qu'à la délégation du médiateur de la république. Par ailleurs, le Médiateur de la République a reçu, lors de cette visite, un exposé sur le projet d'aménagement de la zone industrielle de Sidi Khattab, et il a passé en revue l'activité d'une unité de canalisations et tôles antiroture dans la même zone industrielle, en plus de sa visite d'une unité privée de production de câbles électriques et de transformateurs dans la

zone industrielle de Belassel. M. Ammor a également supervisé l'inauguration d'un groupe scolaire composé de six classes au village Kraiche dans la commune d'Ouled Sidi Mihoub avant de visiter le village de Sbaiya dans la commune de Djidioua.

Au village de Moul El Guenna de la commune d'El-Kettar, le médiateur de la République, accompagné des autorités de la wilaya, a mis en service un projet de raccordement de 110 foyers au réseau de gaz naturel, pour une enveloppe financière de plus de 19 millions DA du budget de wilaya.

Le médiateur de la république a achevé sa visite dans la wilaya de Relizane par la tenue d'une réunion au siège de la wilaya regroupant les représentants de la société civile et les associations locales ou il a écouté leurs préoccupations liées principalement au développement local, le soutien financier et la coordination avec des services administratifs.

NAÂMA

La nouvelle zone industrielle fin prête

La nouvelle zone industrielle de Harchaya au chef-lieu de wilaya est prête à accueillir les investisseurs et leur fournir des espaces aménagés pour concrétiser leurs différents projets, a annoncé le wali de Naâma, Lounès Bouzaghi. En marge de l'inspection des travaux de réalisation d'un carrefour du dédoublement de la route nationale (RN 6) menant à l'entrée principale de cette zone industrielle, la première du genre de la wilaya, le même responsable a souligné que cette zone s'étendant sur une superficie de 150 hectares extensibles compte 151 terrains raccordés à tous les réseaux les rendant disponibles pour lancer des projets. Les assiettes foncières de cette zone

ADRAR

La tomate tient son salon



Plus de 50 exposants prennent part au Salon national de la tomate d'Adrar. Organisée conjointement par la Chambre du commerce et de l'industrie "CCI-Touat" et la direction du commerce et de la promotion des exportations (DCPE) en coordination avec les services de la wilaya d'Adrar, cette manifestation intervient en application des directives des hautes instances du pays, issues notamment des assises nationales de l'agriculture portant relance de l'agronomie saharienne, notamment dans cette région tomatière, a indiqué le DCPE, Mebarak Aichi. M. Aichi a, à ce titre, indiqué que les pouvoirs publics s'emploient à relancer la fête annuelle locale de la tomate, dont la dernière en date remonte à 2019,

marquée par des activités culturelles et récréatives, et à la hisser à une édition nationale à vocation économique, agricole, commerciale et culturelle.

Placée sous le signe "Production, transformation et exportation", cette manifestation vise la relance de la culture de la tomate dans cette région exportatrice aux grandes potentialités productives et la promotion de l'industrie manufacturière et l'équipement par les exposants des cultivateurs de la tomate en matériels et outils agricoles nécessaire à ce segment cultural. Ce salon constitue également un espace pour encourager les promoteurs agricoles, la commercialisation du produit à l'échelle locale et nationale, ainsi que le montage de projets créateurs d'emplois.

RELIZANE

Six blessés dans une collision

Six personnes ont été grièvement blessées dans un accident de la route, survenu dimanche dans la commune de Hmadna, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya.

Le chargé d'information, le lieutenant Abbès Khammallah a souligné que cet accident s'est produit aux environs de 8 heures du matin au niveau de la voie express Relizane-Mostaganem au lieu-dit douar Khelaifia relevant de la commune de Hmadna suite à une collision entre deux véhicules

touristiques dont l'un a été calciné. Cet accident a causé six blessés âgés entre 20 et 48 ans présentant des fractures et des blessures graves, selon la même source. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Hmadna sont intervenus pour apporter les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers la polyclinique de cette collectivité locale.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les causes exactes de cet accident.

MOSTAGANEM

Une vingtaine de projets pour Sidi Lakhdar

Les communes relevant de la daïra de Sidi Lakhdar ont bénéficié au titre de l'exercice 2023 de 23 opérations de développement dotées d'une enveloppe financière d'environ 185 millions DA, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya de Mostaganem a ainsi indiqué que l'enveloppe financière "considérable", allouée dans le cadre du programme de développement local de l'exercice 2023 dans sa première tranche, permettra de prendre en charge les opérations de développement liées notamment à l'alimentation en eau potable (AEP), au raccordement aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public, à l'entretien des routes, la

réfection des établissements éducatifs et à l'aménagement de stades de proximité.

Dans ce cadre, il sera procédé au renforcement du réseau d'alimentation en eau potable pour les localités de Bouachria, Ouled Si Larbi, Hamaïchia et Nasria relevant de la commune de Sidi Lakhdar, parallèlement à l'extension du réseau d'assainissement de la localité de Bouachria, en plus de la réalisation de canalisations au profit des habitants de la localité balnéaire "Petit port", selon la même source.

La même collectivité locale a bénéficié de deux projets d'entretien du chemin vicinal de la localité de Regaguena et celui menant à la localité de Ouled Ghazi sur une distance de 2,2 kilomètres, outre le projet d'aménage-

ment du stade de proximité au profit de la localité de Ouled Barroudji.

La commune voisine de Hadjadj s'est, quant à elle, dotée de 8 projets d'extension de réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement des localités de Ghaizaïzia, Traba Sahel, El Hadadcha et la cité Chahid Si Hamarid Mustapha, ainsi que l'aménagement de pistes et des routes de la localité de Djebara, a-t-on fait savoir.

Le chef-lieu de daïra verra lui aussi de grands travaux d'aménagement englobant les rues de la Palestine, Sakhi Khaled, le périphérique du marché quotidien, haï Karaoui Abdellah et Cheikh Hocine, en plus d'une vaste opération de rénovation de l'éclairage public

pour l'étendre ensuite à l'ensemble des localités et la réhabilitation de l'école primaire "El Bouakir". Dans la commune de Abdelmalek Ramdane, haï Boudia Charef bénéficiera de grandes opérations d'aménagement urbain dans le cadre du programme d'entretien des routes qui concerne également les localités de Ouled El Hadj, Rouaouna, Chaïbia et Naassa, selon la même source.

Visant à améliorer le cadre de vie des habitants des zones rurales et enclavées, cette opération portera sur le raccordement des localités Sokhra, Ouled El Hadi, Rouaouna et Ouled El Hadj aux réseaux d'assainissement et d'AEP, avec la réalisation d'un système de traitement des eaux usées, a-t-on souligné.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol Départ

LUNDI

Oran - Alger 08h30
Oran - Alger 09h35
Oran - Alger 14h25
Oran - Constantine 08h00
Oran - Adrar 10h20
Oran - Annaba 13h15
Oran - Béchar 13h30

MARDI

Oran - Alger 08h00
Oran - Alger 12h25
Oran - Alger 17h00
Oran - Constantine 08h35
Oran - Adrar 12h05

MERCREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 16h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Elbayadh 07h15
Oran - Bechar 10h15
Oran - Timimoune 11h00
Oran - Constantine 11h45
Oran - H.Messaoud 15h55

JEUDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h05
Oran - Alger 17h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 14h35
Oran - Adrar 15h45

VENDREDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h35
Oran - Alger 17h00
Oran - Timimoun 08h00
Oran - Tindouf 09h00
Oran - H. Messaoud 14h30

SAMEDI

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h50
Oran - Alger 17h00
Oran - Béchar 08h10
Oran - Annaba 13h20
Oran - Ghardaïa 14h00

DIMANCHE

Oran - Alger 08h15
Oran - Alger 10h45
Oran - Alger 17h15
Oran - Mecheria 08h00
Oran - Tindouf 11h05
Oran - Adrar 12h20

TRAIN - SNTF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

----- ALGER - ORAN -----

06h10 11h25
08h00 12h00
10h00 14h09
12h30 17h54
15h45 19h46

ORAN - ARZEW

05h30 06h18
08h30 09h18
13h40 14h28
17h05 17h53

ARZEW - ORAN

06h30 07h22
09h30 10h18
15h00 15h48

ORAN - Aïn Témouchent

08h10 09h15
13h30 14h35
17h02 18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57 07h04
09h20 10h24
14h40 15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50 15h12
16h00 18h32

TLEMCEN - ORAN

05h40 08h09
10h00 12h22

TLEMCEN - MEGHNAIA

17h00 18h23

MEGHNAIA - TLEMCEN

06h00 07h24

ORAN - SBA

17h10 18h32

SBA - ORAN

05h30 06h47

ORAN - CHLEF

16h15 18h35

CHLEF - ORAN

06h50 09h16

ORAN - RELIZANE

17h30 19h03

RELIZANE- ORAN

05h45 07h32

ORAN - SAIDA

15h20 17h59

SAIDA - ORAN

07h00 09h42

ORAN - BECHAR

10h20 17h11

BECHAR - ORAN

06h15 13h10

HOTEL LIBERTÉ - ORAN

Théâtre La Fourmi
Liberté Hotels Oran

LES COURS DE THÉÂTRE POUR :

- ENFANTS
- ADOLESCENTS
- ADULTES

Sont désormais disponibles !

Zone des sièges USTO, Oran

Réservation & information : 0560. 76. 54 .06

INSTITUT FRANÇAIS

Art de la scène
DENDANA EN CONCERT

► Lundi 13 mars à 18h00
à l'institut français d'Algérie à Annaba
► Mardi 14 mars de 19h30
à l'institut français d'Algérie à Alger
► Jeudi 16 mars à 18h00
au Théâtre régional d'Oran
► Samedi 18 mars à 18h00 à la Maison de culture Abdelkader Alloula de Tlemcen
Habitée d'une rage d'écrire et de chanter la liberté, liberté qui commença par son exil en France, Dendana choisit pour son quatrième album le titre «Chadi Madi», une expression qui équivaut à l'«Am Stram Gram» des pays francophones.

► Rencontre avec
Bernard Cerquiglini



► Mardi 14 mars à 18h00 à l'Institut français d'Algérie à Oran

► Conférence
Histoire de la presse de langue arabe



► Samedi 18 mars à 18h00 à l'institut français d'Algérie à Alger en présence de Slimane Zeghidour

► Art de la scène
Concert de slam avec YAO

► Dimanche 19 mars de 19h30
à l'institut français d'Algérie à Alger
Programme dans le cadre du mois de la Francophonie, en collaboration avec l'ambassade du CanadaAuteur-compositeur-interprète. Poète. Slameur. Homme de théâtre. Écrivain. Comédien.

FENETRES

MÉTÉO

AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN Peu nuageux Max.26-Min.13	Ensoleillé Max.23-Min.8
MOSTAGANEM Peu nuageux Max.22-Min.14	Ensoleillé Max.18-Min.10
TLEMCEN Peu nuageux Max.24-Min.11	Ensoleillé Max.20-Min.7
MASCARA Peu nuageux Max.27-Min.9	Ensoleillé Max.21-Min.5
TIARET Ensoleillé Max.26-Min.7	Ensoleillé Max.17-Min.2
CHLEF Peu nuageux Max.31-Min.13	Ensoleillé Max.23-Min.8
BÉCHAR Ensoleillé Max.30-Min.13	Ensoleillé Max.30-Min.13
ALGER Peu nuageux Max.24-Min.13	Ensoleillé Max.19-Min.9
CONSTANTINE Peu nuageux Max.27-Min.13	Ensoleillé Max.20-Min.5
ANNABA Ensoleillé Max.24-Min.12	Ensoleillé Max.21-Min.9

COTATIONS HEBDOMADAIRES

Billets	Achat	Vente
1 USD	138,23	146,66
1 EUR	135,20	143,51
1 GBP	156,92	166,51
100 JPY	93,52	99,23
1 CHF	137,31	145,74
1 CAD	100,60	106,77
1 DKK	18,17	19,28
1 SEK	12,38	13,15
1 NOK	13,17	13,99
1 AED	37,63	39,93
1 SAR	36,78	39,03
1 KWD	445,32	472,65
Chèque de voyage	Achat	Vente
1 USD	139,63	146,66
1 EUR	136,57	143,51
1 GBP	158,51	166,51
100 JPY	94,47	99,23
1 CHF	138,70	145,74
1 CAD	101,62	106,77
1 SEK	12,51	13,15

COURRIER EXPRESS

EL MOUNAKASSA EL DJAZAÏR

Tél : 0560 06 95 01 / 0560 06 95 03
0560 05 60 00 / 0559 70 26 61

KAZI TOURS

ALGER

- Bab Ezzaouar: 0770 91 38 06
0560 27 51 59 / 0560 91 40 67
- Aïn Naâdja : 0770 616532 / 0560 270009
- Gare Routière Kharrouba : 0770347421
-
- Oran: 0770 61 65 31 / 0560 27 54 02
0770 33 91 32 / 0770 33 91 14
- Saida : 0560 90 86 18 / 048 41 31 57
- Mascara : 0560 27 05 72 / 0560 26 62 91
SBA: 0560 275248/0561 611482
- Mostaganem : 0770948973 / 0560277359
Relizane : 0560 27 08 41
- Setif : 0770 78 13 26 / 0560 27 71 05
- El-Eulma : 0770 894464 / 0560 240976

Forum des athlètes africains d'Alger

Abderrazak sebgag :

«L'Algérie accompagne les athlètes dans leur préparation et à la fin de leur carrière»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrazak sebgag a affirmé avant hier à Alger que l'Etat, à travers les différents textes de lois, offre tous les moyens aux athlètes algériens pour une meilleure préparation, ainsi qu'un statut une fois terminée leur carrière sportive. «A travers les différents textes juridiques régissant le sport, les sportifs d'élite et de haut niveau Algériens sont très bien accompagnés pendant leur carrière, mais aussi une fois leur carrière sportive terminée», a déclaré Sebgag lors de son allocution à l'ouverture de ce Forum des athlètes africains. Organisé en collaboration avec le Comité International Olympique (CIO), le Forum d'Alger sera l'occasion pour les représentants d'athlètes des 54 Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (CNO) de débattre des grandes questions qui concernent les athlètes du continent et d'élire à cette occasion leurs représentants

dans la commission des athlètes de l'ACNOA. «Nous avons promulgué un arrêté interministériel qui fixe les conditions et modalités de promotion, d'intégration des sportifs d'élite et de haut niveau. Le soutien des athlètes se traduit également à travers les infrastructures sportives qui ont été réalisées par l'Etat algérien durant les dix dernières années», a dit Sebgag. De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a mis en exergue tous les efforts consentis par son instance afin d'accompagner les athlètes algériens qui préparent les différentes manifestations sportives, notamment les Jeux olympiques 2024 de Paris. «En tant qu'ancien athlète de haut niveau, je pense que les pouvoirs publics ont mis tous les moyens nécessaires pour permettre à nos athlètes d'avoir les meilleures conditions de préparation à travers les bourses olympiques octroyées à

ceux qui préparent les JO-2024 de Paris», a souligné Hammad. La cérémonie d'ouverture de cette importante rencontre continentale a été rehaussée par la présence du vice-président du CIO, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch Jr, du président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf, de la présidente de la Commission des Athlètes du CIO, Emma Terho, de Champions Mondiaux et Olympiques ainsi que de grandes personnalités sportives africaines.

Crée en 2013, la Commission des athlètes de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) s'active pour jouer pleinement son rôle dans la redynamisation du sport et de l'olympisme en Afrique. Les deux ex-champions d'Afrique, Abdelkader Chadi (boxe) et Amina Rouba (Aviron), représenteront l'Algérie aux élections de la Commission des athlètes de l'ACNOA.

Ligue des champions d'Afrique

La JS Kabylie à un pas des quarts de finale



Amoindrie par l'absence de plusieurs cadres pour divers raisons. Affaiblie mentalement par une position de potentiel relégable en championnat. Isolée de son entraîneur pour un problème de diplômes. Menée au score dans un moment très sensible de la partie, mais la JS Kabylie a dû puiser dans ses ressources pour finalement remporter une victoire qui fut longue à se dessiner. À la faveur de ce succès, les Canaris se sont idéalement replacés pour la course à la qualification au prochain tour. Les "Jaune et vert" ont ravivé la flamme au moment où tout le monde croyait qu'elle était éteinte. C'est le propre de la philosophie de la JSK. Même si les Algériens n'ont pas fait un grand match sur le plan

technique, ils ont tout de même réussi à renverser la vapeur dans un moment crucial.

Avant-hier, la JSK a fait parler sa volonté, sa combativité et sa rage de vaincre.

Ne dit-on pas que "c'est l'âme qui fait courir une équipe"? Face à Vita Club, c'est l'âme de la JSK qui a prévalu. Le coach et les changements opérés ont été déterminants. L'incorporation de Boumehra a donné plus de créativité dans le jeu des Canaris. En somme, la JS Kabylie, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, a fait un grand pas vers les quarts de finale de cette prestigieuse compétition continentale. Battus lors de la précédente journée par le même

adversaire, les nôtres ont pris leur revanche. L'égalisation signée Benzaïd, l'un des meilleurs hommes sur le terrain, a permis aux Canaris de revenir dans le match ce qui les a incités à aller chercher la victoire grâce à un but de Nait.

A l'issue de ce match de la quatrième journée, la JS Kabylie qui possède 7 points, occupe la deuxième place du groupe. Lors de la cinquième journée prévue (17-18 mars 2023), la JS Kabylie accueillera Perto Atlético au stade 5 Juillet (Alger). Une victoire propulsera les "Jaune et Vert" vers les quarts de finale. Ce qui pourrait constituer un atout psychologique à la JSK pour se consacrer pleinement à son maintien.

M. Zeggai

Ligue 1(19e journée)

La bonne affaire de l'ASO Chlef

L'exploit n'a pas eu lieu pour le Mouloudia d'Oran à Chlef face à l'ASO qui a réalisé une bonne opération dans la lutte au maintien, en match de la 19e journée du championnat de Ligue 1 qui se poursuivra aujourd'hui. Les Chéliens ont engrangé trois points dans la course au maintien en Ligue 1 à l'occasion de leur retour au stade Mohamed Boumezrag, fermé depuis plusieurs mois pour travaux de réhabilitation et la pose d'une nouvelle pelouse. Soutenus par un nombreux public, les protégés du coach Abdelkader Amarani

se sont imposés grâce à des réalisations signées Souibaa (36' sp) et Fethouhi (47') avant que le MCO ne réduise l'écart par Naamani (67') d'un joli heading. A la faveur de cette victoire, l'ASO Chlef rejoint son adversaire du jour à la 7e place avec 25 points et se donne ainsi de l'air avant d'aborder la suite du championnat qui s'annonce dur et difficile. Pour rappel, la JS Saoura a été battue en déplacement face au RC Arbaâ, concédant ainsi un véritable coup d'arrêt, alors que l'US Biskra a pris un bon point de son déplacement à El Bayadh pour

surprendre le MCEB par une égalisation à la dernière minute du match. Un match nul qui n'arrange pas les deux teams logés conjointement à la 9e place, en compagnie de l'USM Khencela avec 24 pts chacun, et ne sont pas à l'abri d'un retour des mal-classés. Le dernier match programmé de cette journée opposera cet après midi l'USM Alger (6e, 26 pts) à la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (16e, 2 pts). A noter que quatre matchs sont reportés à une date ultérieure, il s'agit de CRB-ESS, NCM-CMA, CSC-PAC et USMK-JSK.

Ligue 2: Centre-Ouest (21e journée)

La JSMT confirme, embouteillage en bas du tableau

La JSM Tiaret est parvenue à remporter le choc qui l'a opposé à l'un de ses principaux rivaux, l'ESM en l'occurrence. Par ce succès, ô combien précieux, les Tiaretis ont conservé le leadership de ce groupe au stade Kaid Ahmed qui a affiché complet. Malgré l'enjeu, la JSMT a réussi à bien négocier ce match qui lui a permis d'écartier momentanément l'Espérance de Mostaganem qui compte désormais quatre points de retard et un goal-average particulier défavorable par rapport au leader tiareti. Mais ce dernier reste toujours sous la menace de l'ESBA, seul deuxième après sa précieuse victoire (2-3) au stade de Mohamed Benhaddad de Kouba. Après une entrée tonitruante après avoir mené 3 à 0 en première période, les gars de Ben Aknoun ont subi le sursaut d'orgueil du Raed, ayant réussi à revenir à (2-3) dans le dernier quart d'heure de la rencontre.

Ce revers a été fatal au RCK qui se trouve en position de troisième potentiel relégable après avoir concédé trois précieux points dans la course au maintien au grand dam de son public.

L'autre bonne affaire est à mettre à l'actif du SC Mécheria qui

a grimpé à la troisième place à la faveur de son succès à Saïda en inscrivant deux buts sur deux erreurs monumentales de la défense du MCS qui s'est mis dans une situation compliquée.

Dans le bas du classement, le WAT a atteint son onzième match sans victoire à Boufarik face au WAB. Cette contre-performance risque d'être préjudiciable aux Widadis de Tlemcen qui sont réellement menacés par la relégation. Tout comme l'O Médéa qui a subi la loi du SKAF Khémis Miliana, auteur d'un parcours satisfaisant ces derniers temps. Pour sa part, le GC Mascara n'est pas encore sorti de l'auberge lui aussi et ce, en dépit de sa belle victoire acquise face au MCB Oued Sly qui a pratiquement perdu tous ses espoirs pour la course à la première place. C'est le cas du CR Témouchent qui a atomisé par 6 à 1 le RCR à Relizane même.

L'autre bonne performance a été réalisée par le NA Hussein Dey qui a réussi à éviter la défaite au stade Habib Bouakeul devant l'ASMO. Un score de parité qui selon toute vraisemblance n'affecte pas les deux clubs autre mesure, car l'ASMO reste 9e avec 26 points, et le NAHD 10e avec 25 points.

M. Z.

SC Mecheria

Une subvention de 20 millions de dinars octroyée par l'APC

Le club du SC Mecheria, pensionnaire de la Ligue 2, bénéficiera dans les prochains jours d'une aide financière de vingt millions de dinars que la commune locale a décidé de lui octroyer, a annoncé l'APC de Mecheria. La même source a fait savoir, sur sa page Facebook, que l'APC «a tenu une session extraordinaire présidée par son premier responsable au cours de laquelle il a été décidé à l'unanimité d'attribuer une subvention d'une valeur de 20 millions de dinars au profit du SC Mecheria dans l'espérance de réaliser l'accès en Ligue 1». Le SCM est en train de réaliser un parcours honorable pour sa pre-

mière saison en Ligue 2. Le club pointe à la troisième, distancé de deux longueurs seulement par le leader, la JSM Tiaret. L'apport financier de l'APC de Mecheria intervient quelques semaines après que cette dernière a procédé à la pose d'une nouvelle pelouse synthétique au stade communal, lieu de domiciliation de la formation locale, pour permettre à cette dernière de jouer ses matchs dans de meilleures conditions après la détérioration de l'ancienne pelouse, rappelle-t-on. Le SC Mecheria s'est de nouveau illustré en s'imposant à Saida face au MCS, ce qui lui a permis de rester dans la course à l'accès.

France

Atal est à nouveau blessé



Réapparu la semaine dernière avec Nice, Youcef Atal est à nouveau sur le flanc. Aucun risque ne sera pris avec lui. Passé de l'étiquette de joueur très prometteur à celle de joueur trop fragile, Youcef Atal ne parvient pas à sortir de son tourbillon de blessures. Entre en jeu cette semaine face au Sheriff Tiraspol, le latéral droit s'est de nouveau blessé. Il a

été victime, d'après son club, «d'une gêne à la cuisse, et il passera des examens à ce sujet». Coup dur pour l'EN lorsqu'on sait que, d'après notre source, Atal était sur la liste du prochain stage en prévision de la double confrontation face au Niger dans le cadre des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique qui aura lieu en Côte d'Ivoire.

Allemagne : plus de 350 vols annulés aujourd'hui en raison d'une grève



Quatre aéroports allemands vont fonctionner au ralenti aujourd'hui lundi, avec 351 vols annulés, en raison d'un arrêt de travail de 24 heures prévu du personnel chargé des contrôles de sécurité, a annoncé samedi le syndicat de branche, Verdi.

«Il faudra s'attendre à des temps d'attente plus longs et à des annulations de vols», a fait savoir le syndicat, qui a lancé cet appel pour soutenir des revendications de hausses de salaire et d'amélioration des conditions de travail.

Les 351 vols seront annulés au départ de Berlin, Brême, Hambourg et Hanovre, ce qui devrait concerner près de 100.000 passagers, a estimé l'association aéropotuaire ADV.

Son directeur général Ralph Beisel a dénoncé des «abus» du syndicat, les aéroports se remettant à peine de «la crise la plus profonde de l'aviation».

Verdi est en négociation avec la fédéra-

tion des entreprises de la sécurité aérienne (BDLS) pour obtenir «des majorations horaires pour le travail de nuit et des weekends» et espère que cette grève, la troisième de cette ampleur depuis le début de l'année, permettra de peser.

«Le travail 24 heures sur 24, sept jours sur sept a un impact négatif sur la vie de famille (...). Les conditions de travail doivent devenir plus attractives pour qu'un nombre suffisant de personnes soient prêtes à faire ce travail», a argumenté Verdi.

Dans le même temps, le même syndicat verdi et la direction de la poste allemande ont annoncé samedi avoir trouvé un accord pour les 160.000 salariés de Deutsche Post qui prévoit une hausse de salaire moyenne de 11,5%, avec des progressions allant jusqu'à 20,3% pour les plus basses rémunérations.

Ce compromis a été trouvé au terme de difficiles négociations marquées par de nombreux mouvements de grève.

Suisse : cinq membres d'une famille, tués par balle, retrouvés dans leur maison calcinée

Les corps des cinq membres d'une famille ont été retrouvés dans leur maison calcinée de l'ouest de la Suisse, a annoncé samedi la police, qui soupçonne le père d'avoir tué par balle sa femme et ses trois filles avant de se suicider.

«Après deux jours d'investigations intensives, la piste du drame familial est l'hypothèse privilégiée par la procureure en charge de l'instruction pénale et les enquêteurs», a déclaré la police de la région de Vaud, dans un communiqué.

La maison, située à d'Yverdon-les-Bains, une ville sur les rives du lac de Neuchâtel dans le canton de Vaud, a été secouée tôt jeudi par une forte explosion, avant d'être ravagée par les flammes.

Les corps des membres de la famille qui y vivait - le père âgé de 45 ans, la mère âgée de 40 ans et leurs trois filles de cinq, neuf et treize ans - ont été retrouvés dans les débris. Chacune des victimes présentait des impacts de balle.

«Une arme a été retrouvée à proximité du père qui pourrait être l'auteur des quatre autres homicides avant de mettre fin à ses jours», poursuit la police, qui exclut pour l'heure «l'intervention d'un tiers».

L'origine de l'incendie n'a pas pu être formellement établie mais il a été relevé «la présence dans les différentes pièces de la maison d'une grande quantité d'accélérateur, potentiellement de l'essence», peuvent-on encore lire dans le communiqué.

Grèce : 5 personnes secourues par les garde-côtes après le naufrage d'un bateau en mer Egée



Cinq personnes ont été secourues dans une zone reculée de l'île de Farmakonisi après le naufrage d'un bateau transportant des réfugiés et des migrants en mer Egée, ont annoncé samedi les garde-côtes grecs.

Selon un communiqué des garde-côtes grecs, les opérations sont toujours en cours pour localiser d'autres survivants dans de mauvaises conditions météorologiques avec des vents très forts. Les cinq personnes, dont les na-

tionalités n'ont pas encore été établies, ont déclaré aux autorités grecques qu'elles se trouvaient à bord d'un bateau parti des côtes turques et qui a sombré dans les eaux turques. Elles ont également affirmé qu'un total de 31 personnes se trouvaient à bord lorsque l'accident s'est produit.

Selon les garde-côtes grecs, cinq corps ont été retrouvés, tandis que 11 autres personnes ont été secourues par les autorités turques.

Tanzanie : 7 personnes tuées par des crocodiles dans le lac Victoria en un peu plus d'un mois

Au moins sept personnes ont été tuées par des crocodiles dans la partie tanzanienne du lac Victoria entre le 1er janvier et le 9 février 2023, ont annoncé des responsables. La plupart des victimes étaient des résidents de l'îlot Kome situé sur le lac Victoria, le plus grand lac tropical du monde, partagé par la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya, ont-ils précisé.

La mort de ces sept personnes a été évoquée par les membres du Conseil de district de Bushosa, dans la région de Mwanza, à l'occasion de leur réunion lors de laquelle ont été abordées diverses questions, notamment les activités de développement, la défense et la sécurité.

Selon Deogratius Iovy, un conseiller du quartier de Maisome, a pour sa part rappelé que la dernière attaque de crocodiles s'est produite le 9 février lorsqu'ils ont tué une femme de 36 ans qui nageait dans le lac.

ANNONCES CLASSEES

APPARTEMENTS

■ Loue appartement F4, 1^{er} étage pour bureau notaire...etc. Oran – Tél : 0792.00.23.74

■ A.V F3, 80 m² 2F, 3^e + balcons en face Coralia Akid + Vds F4 aménagé F3, 100 m² 4^e - Hai Salam + Vds F3 1^{er} 70 m² D.F décision acte, en cours, prix 550 M El Kerma + Vds F5 130 m² Hammam, 4^e avec 2 ascenseurs + box prom Benamar en face tribunal militaire – 0773.24.62.36

■ Vends F3 au RDC élevé, refait à neuf, avec petite terrasse bien ensoleillée, 2 façades pas loin de clinique Nekkache USTO/Oran-Tél : 0799.40.85.78 WhatsApp : 0033627105587

■ Vends F4 de 144 m² gd standing au 4^e étage d'une résidence R+5, quartier résidentiel à Claire-Fontaine, Ain Turck (vue su mer) toutes commodités, cuisine équipée. Tél : 0557.25.26.59

■ Vends F4 90 m² au 7^e étage avec double ascenseur, dans une résidence sécurisée (Clémentine) au centre-ville d'Oran, rue Mostaganem, double façade (vue sur mer et Santa Cruz) + place de garage – Tél : 0557.25.26.59

■ A louer F4, 1^{er} en face lycée Lotfi – A louer duplex 4^e prom Maraval – A louer F3, 2^e équipée Maraval – A louer F3 1^{er} Boulanger – A louer villa R+2 en face Sheraton – A louer F5, 10^e, 2^e ascenseurs, prom Bel-Air – A.V 240 m² RDC prom Belgaïd – A.V F2, 40 m² RDC Jules Ferry – A louer café 180m² Señia – Bur d'aff : 0793.82.61.44

إعلان وفاة
عائلة عقبي تعلن عن وفاة
الوالد العزيز: عقبي عابد
توفي يوم الخميس مارس
2023 بوهران عن عمر
يناهز 72 سنة، تاريا دراء
فراغاً رحباً لا يعيينا سواء الإيمان بكتاب الله
وقدره، نطلب عائلة عقبي لكل من عرف المرحوم
بالدعاء له بالرحمة والمغفرة.
«لهم من علیها فلان ويبقى وجه ربک تو
الجلال والإكرام»
صدق الله العظيم.
«مَنْ قَبُرَ تَبَّنِي وَمَا تَبَّنِي»
ربی بر حمک وبوسح عليك يا بوس
اینك عبد الله

TERRAINS

LOCAUX

■ Vente d'un terrain de 2.000 m², bien situé à la zone des sièges USTO-Oran, avec 3 façades. Nous contacter : 0560.08.64.95

■ Vente 2 apparts gd standing à Oran la Lofa, le 1^{er} à droite 3 gdes pièces et gd hall, cuis, SDB, WC, balcons, placards, toutes commodités, le 2^{er} à gauche, 3 gdes pièces + cuis + SDB + WC + cour – Tél : 0661.31.68.44

■ Vends 2 apparts jumelés au même niveau formant F4 de 140 m² 6^e avec ascenseur, 2 façades très ensoleillées à Belgaïd. 0775.16.20.01/0560.89.85.30

■ A louer R+1, 200 m² (bâti) composé d'un F2 + dépôts bien situé à côté daïra de Millénium vers Casnios. Px 7U/mois (durée de 24 mois 2 mois gratuit) Tél : 0555.67.86.12

■ A vendre maison de maître centre-ville Miramar, R+1, 4 pces + cour + étage 4 pces, sdb + terrasse – tél : 0773.30.74.91

PENSÉE
Le 13/03/2021 nous quittait
El Hadj ALI HASSAINE Ancien
Moudjahid et cadre de la DGSN.

Son épouse, ses filles, son fils, ses beaux fils, ses petits-enfants et arrière petits-enfants d'Oran, de Mostaganem et de France ont une pieuse pensée pour lui BA. Tu es toujours dans nos coeurs et nos pensées.
«A Allah nous appartenons et à Allah nous retournons.»

PENSÉE
HAMAN Zoubir 13/03/2015 : Très cher époux et père

Il y a aujourd'hui (08) ans depuis que tu es parti nous laissant un grand chagrin et un immense vide ; tu nous manques énormément, A felak yafu rebi Ta femme et tes fils.

Office Public Des Ventes Aux Enchères & Evaluation Maitre TAHRAOUI BAHOUS

Commissaire Priseur Prés le Tribunal D'Arzew
Rues Mohamed Fertas N°175 Arzew Wilaya d'Oran - Tel : 05-54-10-14-48 ~ 06-60-80-11-01

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES Uniquement Par SOUMISSIONS CACHETEES LE 20/03/2023 A 11H00

En Exécution d'une Ordonnance de saisie et Vente Aux enchères Rendue par le Tribunal de Gdyel a l'encontre de AL.RE.CC. EX. Promaint Sis a la Z.I. HASSI AMEUR

N°Lot	Description	Marque	IMMAT
01	CENTRAL A BETON Très B/Etat De Marche	ELBA	30 M3 /H
02	Clark (Chariot Elévateur)	Manitou	5 T
03	Camion C 260	SONACOM	02768-286-29
04	Groupe Electrogène EG 550	KOMATSU	400 Kva
05	Porte Engin	SNVI	06440-883-31
06	Lots de : Pelle Sur Chenille ENMPT 9211 SONACOM + Case Sur Pneu PM 251103 + Rétro Chargeur Sur Pneu GCB+ Camion Plateaux DFAC + 04 Quatre VP Daewoo + 02 Deux VP Peugeot 205 +Renault Express		

Nota : Cautionnement 21% de chaque offre par chèque de banque certifié ou versement à la banque BEA 078 Arzew.
- Pour la visite et la participation les soumissionnaires doivent obligatoirement retirer le cahier des charges auprès de l'étude du C.P Contre Paiement De 2.000,00 Da



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lottissement Saïd Hamidine Bir Mourad Rais - ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

**PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N° 03 /2023 /LV /D R ORAN -AADL-

« Relance suite à une Infructuosité »

En application des dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ORAN « DR - AADL ORAN» lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

LA REALISATION DES TRAVAUX DES MURS DE STABILITES DANS LE CADRE DE LA VIABILISATION PRIMAIRE ET SECONDAIRE DU SITE DES 766+755+350 LOGTS EN LOCATION VENTE A OUED BOUDJEMIL UC4 COMMUNE DE MANSOURAH WILAYA DE TLEMCEN

- Murs de soutènement en béton armé.

-la concurrence est lancée en lot unique, le soumissionnaire ne peut soumissionner que pour l'ensemble des travaux susmentionnés.

application des dispositions des articles 53 à 58 du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objet de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif N°93 289 du 28/1/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment , des travaux publics et de l'hydraulique , d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifiée et complétée par le décret exécutif N°05-114 du 07/04/05 et à l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises publiques et privées satisfaisant l'ensemble des conditions d'éligibilité ci-dessous :

A) Capacité technique:

1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel supérieur ou égal à 20 personnes.

2/-Moyens matériels : le soumissionnaire devra avoir minimum :

- Deux (02) Chargeurs
- Six (06) Pelles Mécanique
- Trois (03) Pelles Mécanique (Brise Roche)
- Six (06) Camions 10 Tonnes.
- Une (01) Grue mobile
- Une (01) Pompe A Béton
- Coffrages: 1000 M²
- Une (01) Auto Bétonnière
- Deux (02) Camions Malaxeurs

3/-Références professionnelles : le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres : -A déjà réalisé un projet similaire (murs de soutènement en béton armé) ou la viabilisation de 2000 logements ou plus.

B) Capacité financière : le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur ou égal à 500 000 000 DA.

C) Capacité professionnelle : Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie V (Cinq) et plus, qualifié en bâtiment, hydraulique et travaux publics satisfaisant les conditions ci-dessous :

a) Qualification

Désignation	Activité principale	Activité secondaire
01	Bâtiment	Hydraulique et travaux publics
02	Travaux publics	Hydraulique
03	Hydraulique	Travaux publics

b) Classification

La classification telle que définie par l'arrêté interministériel du 03 décembre 2005 fixant les modalités de classification professionnelle des entreprises du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (JORA N° 27 du 26-04-2006) exigée des soumissionnaires pour participer à la présente concurrence est la catégorie V (cinq) et plus.

Sont exclus de la participation à cette concurrence les opérateurs cités dans l'article 75 du décret présidentiel du décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et dans l'arrêté du ministère des finances du 28/03/2011 fixant les modalités d'exclusion de la participation aux marchés publics.

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, sur présentation d'un extrait du registre de commerce, une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle et contre paiement de la somme de cinq mille (5 000,00 DA) auprès de :

Direction Régionale « AADL » ORAN
Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN
ou

La Direction des projets « AADL » TLEMCEN

Sise à 1er étage Bloc n°03 cité des 52 logts mitoyen ex Daira de Mansourah / Tlemcen

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... l'objet de l'appel d'offres ».

Cette enveloppe arborera trois autres enveloppes scellées, qui contiennent conformément aux dispositions à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires et l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

A. L'ENVELOPPE DENOMMEE « DOSSIER DE CANDIDATURE » CONTIENT :

1. Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
2. Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
3. Les statuts pour les sociétés ;
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant des sous-traitants :

- a) Capacités professionnelles:
 - Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle.
 - Une copie du registre de commerce.

- b) Capacités financières : moyens financiers Justifiés par les bilans comptables et les références bancaires.
 - Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
 - Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois dernières années (visé par les services des impôts).
 - Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

- c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
 - Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CACOBATH, CASNOS et extrait de rôle apuré)
 - Liste des moyens humains (Mise à jour CNAS et Diplômes).
 - La liste des moyens matériels de l'entreprise (Cartes grises + assurance ou contrat de location et facture pour Matériel non roulant)
 - Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrage.
- L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité.

B. L'ENVELOPPE DENOMMEE « OFFRE TECHNIQUE » CONTIENT :

1. La déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
2. Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé :
 - Les moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Le matériel et équipement
 - Méthodologie d'exécution des travaux
3. Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;

C. L'ENVELOPPE DENOMMEE « OFFRE FINANCIERE »CONTIENT :

1. La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU).
3. Le détail quantitatif estimatif (DQE).

Chacune de ces enveloppes scellées devra être identifiée en tant que telle.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le quinzième (15^{ème}) jour au plus tard à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction Régionale « AADL » ORAN

Le secrétariat régional 6^{me} étage

Sise bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO – Wilaya D'ORAN.

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à quatorze (14 h00) heures.

L'offre demeure valide pendant une période de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Directeur Régional
« AADL » ORAN

ANEPE N° 2331002287 Le Quotidien d'Oran 13/03/2023

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE SIDI LAKHDAR
COMMUNE DE HADJADJ**

Avis d'appel d'offre national ouvert Avec exigence de capacités minimales N°...02../2023

089427149000136

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de HADJADJ lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation Des opérations des travaux, correspond à un ensemble de travaux liés par leur objet, exécutés sur un territoire déterminé avec les mêmes procédés techniques et imputés sur un financement mobilisé à cet effet, et concernant les opérations suivantes:

* les Projets de D.U.C.P sidi lakhdar

*Opération01: Aménagement des Pistes au douar Djebabra

*Opération02 : Travaux d'Aménagement des Cités Urbaines (Rue Palistine , Rue Sakhi Khaled , Cité Guerraoui Abdellah)

*Opération03 : Aménagement Rue Reliant la R.W 8 et Cité Chahid Bechikh Housine et Rue Marché Quotidien

Les entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelle, Activité principale ou secondaire travaux publics avec code éclairage publics « 347-4272 OU 348-4924 » encours de validité et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès du service des marchés de la Commune contre paiement de 10.000.00.DA

Capacités Minimes exigées :

- Capacités professionnelles : Avoir un certificat de qualification et de classification Activité principale ou secondaire travaux publics avec code éclairage publics « 347-4272 OU 348-4924 »
- Capacités financières : Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03 dernières années /2020-2021-2022/ supérieure ou égale à 40.000.000,00 DA
- Capacités techniques; Avoir réalisé au moins un projet similaires de même nature

2* les Projets de ressources des eaux :

*Opération n°01: Extension réseau d'assainissement au Douar Ghoualzia et Traba Sahel avec suivi et control Lot : Extension

*Opération n°02: Réalisation Réseau AEP au Douar HADADCHA 02.

*Opération n°03 : Extension réseau d'assainissement Cité Chahid Si Himarid Mostapha

Les entreprises ayant un certificat de qualification et classification professionnelle, Activité principale travaux Hydraulique, de catégorie 3 ou plus encours de validité et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier de charge auprès du service des marchés de la Commune contre paiement de 10.000.00.DA (tel : 045.44.45.80, Fax : 045.44.45.81/82)

Capacités Minimes exigées :

- Capacités professionnelles : Avoir un certificat de qualification et de classification Activité principale Travaux Hydraulique), de catégorie 3 Ou plus encours de validité
- Capacités financières : Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03 dernières années /2020-2021-2022/ supérieure ou égale à 10.000.000,00 DA
- Capacités techniques; Avoir réalisé au moins un projet similaires de même nature

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – l'objet de avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales. N° 01/2023

01* Le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature;
- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (mise à jour : CNAS CASNOS CACOBAPH) ;
- est inscrit au registre de commerce électronique en relation avec l'objet du marché (copie du RC);
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (attestation de dépôt des comptes sociaux); détiennent un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (carte fiscale);

- Une déclaration de probité ; *Les statuts pour les sociétés ;

- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

•2

18.40 N'oubliez pas les paroles

11.55 Tout le monde veut prendre sa place



13.00 Journal

13h00

13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.05 Tout le monde a son mot à dire



Présenté par Nagui

Les candidats chantent en karaoké accompagnés par un orchestre. Quand les mots s'effacent, seuls gagnent ceux qui se souviennent de toutes les paroles.

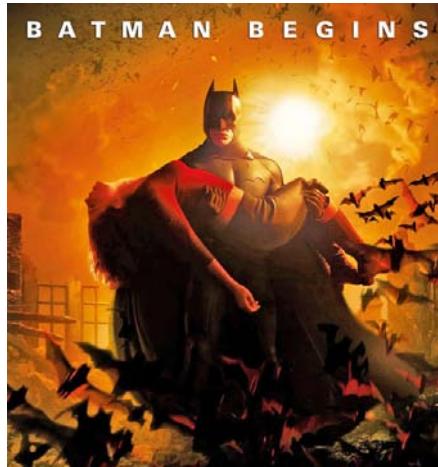
20.00 Journal 20h00

20.38 Ma maison de A à Z

20.39 Basique, l'essentiel de la musique

20.45 Un si grand soleil

21.10 Meurtres au paradis



TMC 21.25

BATMAN BEGINS

Film d'action - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2005

Avec Christian Bale, Michael Caine, Liam Neeson, Katie Holmes

Fils d'un richissime industriel, Bruce Wayne a été traumatisé par sa chute dans un puits abritant des chauves-souris. Rongé par la culpabilité après que ses parents ont été abattus dans une ruelle par un malfaiteur, il entreprend, à l'âge adulte, d'explorer jusqu'au moindre tréfonds de l'âme humaine. Il quitte Gotham City pour se rendre en Asie. Là, il rencontre le mystérieux Ducard, qui devient rapidement son mentor.

CINE + PREMIER 20.50

FLIGHT



FLIGHT

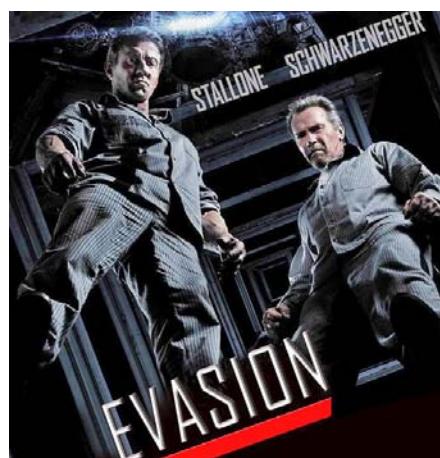
Drame - Etats-Unis - Arabie Saoudite - Emirats arabes unis - 2012

Avec Denzel Washington, Don Cheadle, Kelly Reilly, John Goodman

Commandant de bord expérimenté, Whip Whitaker est un consommateur de cocaïne. Après une nuit agitée, il assure la liaison entre Orlando et Atlanta sur un vol commercial. Les conditions météo sont très mauvaises. Peu de temps avant l'atterrissement, l'avion devient soudain incontrôlable. Whitaker réussit la prouesse de poser l'appareil en catastrophe. Six personnes trouvent la mort dans l'accident.

W9 21.05

EVASION



Film d'action - Etats-Unis - 2013
Avec Sylvester Stallone, Sam Neill, Arnold Schwarzenegger, Jim Caviezel

Ray Breslin est un spécialiste de l'évasion. Pour sa société, il teste les prisons de haute sécurité. C'est dans ce cadre qu'il se retrouve, à la demande de la CIA, incarcéré dans l'un des établissements les plus sécurisés des Etats-Unis, qui détiennent ses plus dangereux criminels. Sur place, il se rend compte que le directeur n'est pas celui annoncé et qu'il n'a aucune connaissance de la mission de Ray. Coupé de tout contact avec son équipe, il doit trouver un moyen de fuir.

TÉLÉVISION

TF1

21.10 Avenir



Série humoristique - France - 2022
Saison 1 - Episode 5/6

- Sofia

Avec Kev Adams, Natacha Lindinger, Guillaume de Tonquédec, Alice David

A la suite du décès du père d'Elliott en 2001, Sax s'est immiscé dans la vie des Martin. Au cours des séances, l'enfant, qui s'est réfugié dans la nourriture, découvre que le docteur a assassiné Bertrand ! En 2022, dans une quatrième réalité, Elliott est obèse. Son existence ne ressemble en rien aux précédentes.

M6

21.10 E=M6 spécial nouveaux régimes : de vraies solutions pour maigrir ?



Présenté par Mac Lesgy

Aidé de Laurence Plumey, médecin nutritionniste, le magazine passe au crible quatre méthodes de régime afin d'aider les Français y voir plus clair. Première d'entre elle : le régime glucose-révolution inventé par la biochimiste et instagrameuse Jessie Inchauspé qui consiste à ingérer les aliments dans un ordre précis sans pour autant se limiter.

CANAL+

21.09 Django



Série Western - France - Italie - 2023
Saison 1 - Episode 9/10

- Masquerade

Avec Matthias Schoenaerts, Lisa Vicari, Nicholas Pinnock, Noomi Rapace

Sarah constate que John a changé depuis quelques semaines, se montrant plus dur, inquiet et méfiant envers les personnes qui l'entourent. Elle craint qu'il ne s'en prenne un jour à Django. Pour fêter le retour de Kevin et de Sarah, une grande fête est organisée dans la ville.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.40 Gossip Girl

12.25 Les

frères Scott

17.00 Quatre

mariages pour

une lune de miel

20.00 Friends

20.30 Friends

21.00 Petits plats

en équilibre

21.05 Appels

d'urgence

20.04 American

Pickers, la brocante

made in U.S.A.

20.55 Les

secrets de l'arche

d'alliance

22.29 Le monde

de Khéops

09.00 W9 Hits
10.30 W9 Hits Gold

11.30 W9 Hits

12.45 Météo

12.50 NCIS

16.40 Un dîner

presque parfait



18.50 Les apprentis aventuriers
21.00 Météo
21.05 Évasion
23.10 Pirates des Caraïbes : La fontaine de jouvence

•5

arte

c8

10.05 Le magazine de la santé
11.10 Survivre à l'hiver
12.05 Des zoos nouvelle génération
12.55 Vétérinaires de l'Arctique
13.35 Le magazine de la santé
14.40 Antidépresseurs : utiles ou dangereux ?
15.35 Une vie de chien
16.30 Les trésors du Paris de la Belle Epoque
17.40 C dans l'air
18.55 C à vous
20.00 C à vous la suite
21.00 Sur le front
22.50 C ce soir

09.25 GEO Reportage
13.00 ARTE Regards
15.45 L'appel du Grand Nord
16.40 La valse des continents
17.25 Invitation au voyage
19.00 Par-delà les Alpes
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.47 Le dessous des cartes : l'essentiel
20.50 Un drôle de paroissien Sunshine

09.48 TPMP week-end : première partie
10.43 TPMP week-end
11.30 TPMP en #TT
12.41 L'éphéméride
12.45 William à midi : première partie
13.38 William à midi
14.17 Inspecteur Barnaby
17.56 L'éphéméride
18.09 Le 6 à 7
18.36 Le 6 à 7 avec Baba
19.35 TPMP : première partie
20.30 Touche pas à mon poste !
21.19 Commissaire Magellan
22.59 L'éphéméride

Bélier 21-03 au 20-04

 Vous avez besoin de calme et d'intimité, mais des pensées obsessionnelles vous assaillent. Que des sages résolutions.

Taureau 21-04 au 21-05
Un stage ou une formation
évriraient vous permettre de
rencontre intéressante. A
décider de la tournure que
peuvent ensuite prendre...

Gémeaux 22-05 au 21-06
Une sensation de fatigue pourraient se faire sentir toute la journée. C'est le signal que les astres vous envoient pour vous inciter à réduire vos efforts.

Cancer 22-06 au 22-07
Un stage ou une formation
devrait vous permettre de
rencontrer intéressante.

Lion 23-07 au 23-08
L'ambiance familiale
étant quelque peu plom-
bés avez tendance à prati-
quer la politique de l'autruche.

Vierge 24-08 au 23-09
C'est votre conjoint ou vos collaborateurs qui vous sollicitent aujourd'hui, et vous vous sentez obligé de répondre à la question, quite à vous déplacer.

Balance 24-09 au 23-10
Vous vous faites du souci pour votre porte-monnaie et vous rend maussade. Ne pas d'humeur pour si peu; pas "Plaie d'argent n'est mortelle"?

Scorpion 24-10 au 22-11
Si vous êtes artiste, votre
muse est à vos côtés et
pire les plus belles créa-
mple mélomane, accor-
s un peu de plaisir en
t vos musiques préférées.

Sagittaire 23-11 au 21-12
Aujourd'hui vous avez envie de ne rien faire, de faire une pause dans le rythme de la vie extérieure.

Capricorne 22-12 au 20-01
Vos projets de sortie peuvent aujourd'hui prendre corps car l'intention de faire tout ce

pour qu'ils aboutissent.
Verseau 21-01 au 18-02
Votre réussite sur le plan

otre réussite sur le plan social dépend en grande votre capacité à faire face s de l'existence.

Poissons 19-02 au 20-03
Cette journée peut se révéler très positive si vous empruntez des sentiers battus, ou de tout simplement.

A 10x10 grid with columns labeled A through J and rows labeled 1 through 10. Blue cells are located at (B, 3), (D, 4), (F, 5), (H, 2), (I, 1), (B, 8), (D, 9), (F, 10), (H, 9), and (I, 9).

Horizontalement:	Verticalement:
1. Détentes des rigolos.	A. Mauvais écrivain
2. Débloquer.	B. Eminence suisse
D'accord.	Instance.
3. Fin de groupe.	C. Symbole de mé
Impérative.	Paré. Note renvers
4. Tomber à l'eau.	D. Bâton de berge
5. Serré. Type.	E. Auxiliaire de l'é
6. Conduite intérieure.	Passe à l'eau.
Tour d'argent.	F. Enveloppe à gra
7. Se fait voir.	G. Relâche. Les h
8. Réfléchi. Dit adieu.	mes du général.
9. Note. A la folie.	H. Homme de joie
10. Goût du mal.	I. Indienne qui se
	femme au foyer.
	Rongeur.
	J. Intellectuelle.

E	G	L	A	P	I	R	E	S	S	A	C	S	A	R
T	E	G	R	E	I	C	E	R	U	E	L	A	V	M
T	R	E	O	T	T	E	H	G	I	E	V	A	O	R
E	U	T	H	R	A	M	C	G	S	A	S	R	E	T
N	E	U	N	O	T	A	A	A	N	I	S	C	N	E
I	T	O	T	B	R	M	H	T	S	E	N	E	V	D
D	U	R	O	O	E	P	A	T	L	A	M	A	E	U
I	T	C	H	R	V	G	A	L	V	E	Q	R	R	T
M	R	R	C	N	E	S	I	E	D	U	A	E	I	E
L	I	I	A	E	L	U	D	E	E	N	G	R	U	E
I	D	D	C	I	O	R	P	R	C	U	E	E	L	S
R	N	N	F	R	E	U	T	O	B	R	N	T	A	S
A	A	O	T	L	O	A	E	A	N	G	D	N	V	E
B	R	B	I	R	U	U	R	E	I	E	A	A	A	R
P	B	P	G	Q	R	G	G	S	U	M	Y	H	T	P

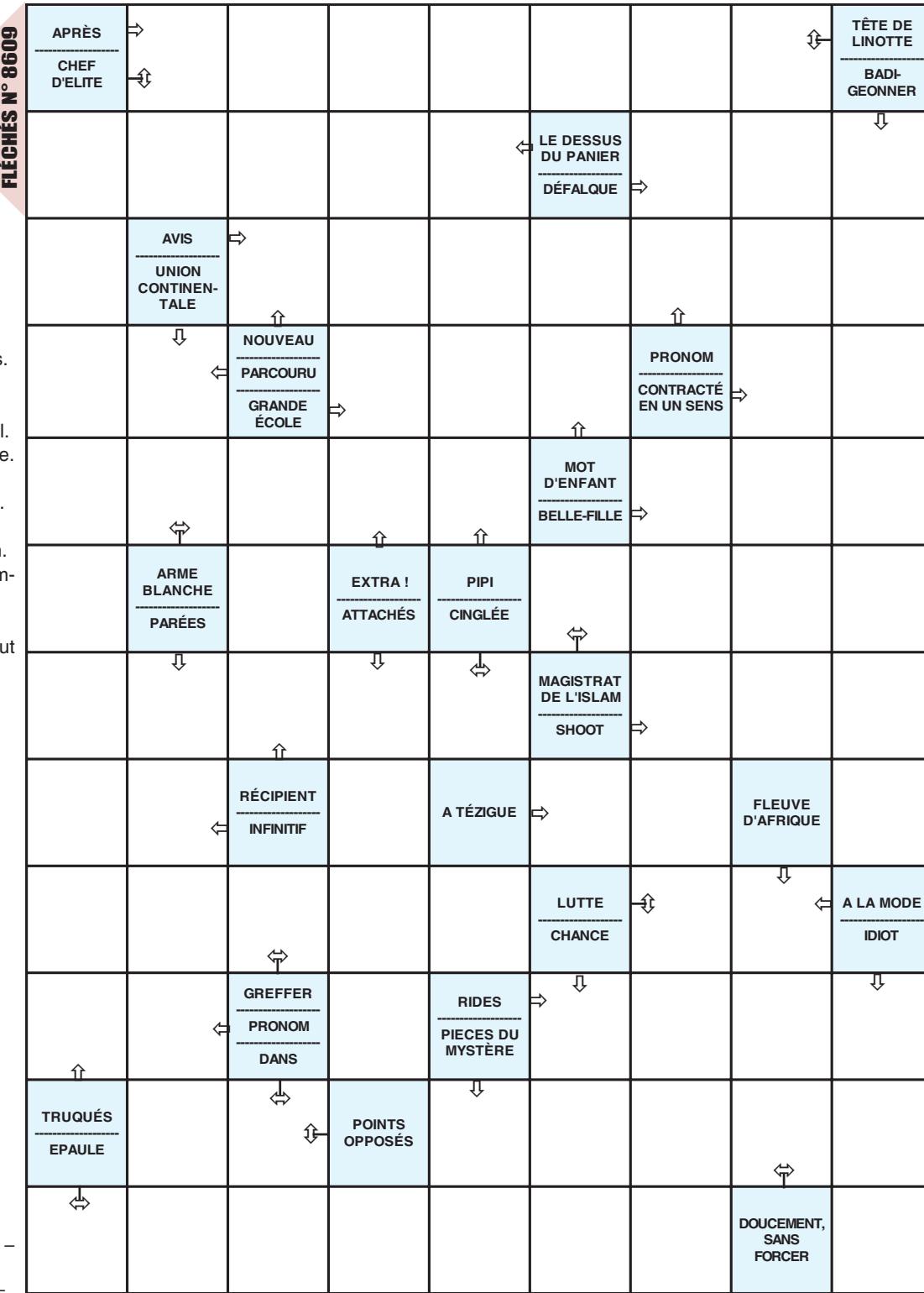
AGENDA – AVAL – AVANTAGE – BARIL –
BONDIR – BORNE – BRANDIR – CACHOT –
CIERGE – CROUTE – DEMENT – DEVANCER –
ETUDE – GENRE – GHETTO – GLAPIR –
GRABUGE – GROUPE – HACHE – HANTER –
LEVER – LUIRE – MAGIE – MIDINETTE – MORS
– PHASE – PILER – PONEY – PRESSE –
PROFIL – QUATRE – RANCOEUR –
RASCASSE – SIGNE – THYMUS – TROUILLE –
TUTEUR – VALEUR – VAQUIER – VASISTAS

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un adjectif possessif.
- Mon 2e est un rongeur. Mon 3e est un gros poisson.
Mon tout est une course pédestre de grand fond (42, 195 km sur route).

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M

6	3	9	8	7	11	11	1	3	10
3	9	4	5	3	1	7	5		3
9	10	5		9	3		3	6	1
8	5		5	2	17	3	1	7	4
14	5	5		7	5		6	5	6
11		16	9	13		15	7	2	7
5	17	9		8		3	8		13
15	9	8	11	5		9	2		8
5		11	7	12	9	2		12	5
6	8	5		5		6	1	7	4
5		12	5	2	6	1	7	4	
	16	5		6	5	11	11	5	4
3	7	2	17		4		5	2	
8	11	6	3	1		5	4	6	5
1	4	4	5	2	5	3			6

Jeux proposés par Chérifa Benghani



8		6	3			2	
7	9	2	4			5	
		3		7		8	
							4
			8	6	5		2
	1	8	7			3	
		5	1				2
			5		7	1	9
2			6		3	4	8

The crossword grid consists of 15 columns and 15 rows. The letters are arranged as follows:

I	N	D	I	F	F	E	R	E	F
M	O	U	R	O	I	R			E
P	U	C	E	R	O	N	S		R
U	N	E		T	L	E		P	E
N	O		P	I	E		S		I
E	U	O	L	F		E	T	A	I
M		P	U	I	S	S	A	N	T
E	T	E	T	A	I		T	O	I
N	I		O	N		A	U	T	O
T	R	O	T	T	E		T	E	N

FOUILLIS N° 8608 :
CALEPIN (Cale - Pin)



10 ERRORS

Trois Palestiniens tombent en martyrs sous les balles des forces sionistes en Cisjordanie



Trois Palestiniens sont tombés en martyrs dimanche, sous les balles des forces d'occupation sioniste, au sud ouest de Naplouse en Cisjordanie occupée, a indiqué l'agence de presse palestinienne (Wafa). L'armée sioniste a tiré sur quatre Palestiniens au poste de contrôle de Surra, tuant trois d'entre eux, a précisé Wafa, notant que la quatrième personne aurait été arrêtée.

L'assassinat des trois Palestiniens porte à 84 le nombre total de martyrs palestiniens depuis le début de 2023, dont 15 enfants, une femme et un détenu au niveau d'une prison d'occupation.

Des agriculteurs palestiniens ciblés par des tirs des forces d'occupation

Des agriculteurs palestiniens ont été ciblés samedi, par des tirs à balles réelles des forces d'occupation sionistes à l'est de la ville de Khan Younes, relevant de la bande de Gaza, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa, citant des sources locales palestiniennes. Selon les mêmes sources, les forces sionistes ont ouvert le feu et lancé du gaz lacrymogène contre les agriculteurs alors qu'ils travaillaient leurs terres.

Aucun blessé n'a été déploré. Ce n'est pas la première fois que les agriculteurs sont soumis à de telles attaques de la part des forces d'occupation sionistes qui agressent et harcèlent quotidiennement les Palestiniens le long de la barrière érigée par l'occupant dans l'enclave. Lundi, des bulldozers de l'occupation sioniste ont envahi des terres palestiniennes à Khan Younes, dévastant des dizaines de potagers, dans le but d'empêcher les agriculteurs palestiniens d'accéder à leurs terres et donc les priver de leur source de subsistance. Depuis 2007, l'entité sioniste, qui contrôle les accès à Gaza, a imposé un blocus infernal à cette ville. Cet état de fait a accentué la pauvreté et le chômage parmi les habitants.

Le Quotidien D'ORAN Edition Nationale d'Information

Mauritanie: trois jihadistes évadés de prison tués lors d'une opération

Les autorités mauritanienes ont annoncé samedi avoir tué trois jihadistes échappés de prison cinq jours plus tôt. Dont Saleck Ould Cheikh Mohamedou, réputé particulièrement dangereux, selon un responsable sécuritaire.

Un quatrième jihadiste a été capturé vivant, ont indiqué les ministères de la Défense et de l'Intérieur dans un communiqué. Un gendarme a été tué dans l'opération qui a eu lieu dans la nuit de vendredi à samedi dans la région de l'Adrar (nord), à des centaines de kilomètres à travers le désert et plusieurs heures de voiture de Nouakchott, où les quatre jihadistes s'étaient évadés dimanche dernier.

Deux gardes avaient été tués lors de l'évasion. La fuite des jihadistes, tous Mauraniens, a écorné l'image positive de la



Mauritanie en matière de lutte contre les radicaux islamistes.

D'autant que Saleck Ould Cheikh Mohamedou, âgé d'une quarantaine d'années, s'était déjà échappé de prison en 2015 avant d'être repris. Il avait été condamné à mort en 2011 pour tentatives d'attentat à la voiture piégée contre le président Mohamed Ould Abdel Aziz et l'ambassade de France. Sans avoir été aboli, la peine de mort n'est plus appliquée en Mauritanie depuis 1987.

Turquie : cinq migrants meurent noyés en mer Egée



Cinq migrants ayant embarqué à bord d'un canot pneumatique ont péri noyés samedi en mer Egée au large des côtes du sud-ouest de la Turquie, ont annoncé les garde-côtes turcs. «Onze migrants irréguliers (10 adultes, 1 enfant) ont été secourus (...) et

les cadavres de 5 migrants irréguliers ont été retrouvés», ont indiqué les garde-côtes dans un communiqué. Le drame s'est déroulé tôt samedi au large de la ville de Didim, dans les eaux baignant la province turque d'Aydin, ont-ils précisé. Sur une vidéo diffusée par

les garde-côtes turcs, des migrants à bord d'un canot pneumatique gris agitent leur bras au milieu d'une mer agitée.

Cinq migrants sont parvenus à atteindre en vie l'île grecque de Farmakonisi, située à 10 km du rivage turc, ont indiqué les garde-côtes grecs. Selon un témoignage recueilli par les garde-côtes grecs, 31 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation à son départ.

Les drames humains en mer Egée sont fréquents, les migrants montant à bord d'embarcations de fortune sur une mer houleuse voire déchaînée en hiver. Une femme et quatre enfants sont notamment morts début février dans la même zone à la suite du naufrage de leur canot pneumatique. Depuis 2014, 2.269 personnes sont mortes noyées en Méditerranée orientale, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

L'Iran arrête plus de 100 personnes impliquées dans l'empoisonnement d'élèves

Le ministère iranien de l'Intérieur a indiqué samedi que plus de 100 personnes avaient été arrêtées dans 11 provinces pour leur implication dans les récents incidents d'empoisonnement d'élèves dans des écoles du pays. Le ministère iranien a précisé, dans un communiqué publié sur son site Internet, que certaines des personnes arrêtées ont utilisé des substances toxiques comme moyen «malicieux» d'échapper aux cours, et les autorités leur ont donné les avertissements et les instructions nécessaires.

D'autres personnes arrêtées sont des individus aux «motivations hostiles» car cherchant à répandre la peur et l'anxiété parmi les habitants et les élèves, ajoute le communiqué, faisant état du lancement de profondes investigations à l'adresse des personnes incriminées afin de déterminer si elles étaient liées à des groupes terroristes. Plus de 700 élèves de plus de 30 écoles à travers l'Iran ont été victimes d'un mystérieux empoisonnement depuis le 30 novembre 2022, date durant laquelle le premier cas a été signalé dans la province de Qom. Selon l'agence de presse officielle IRNA, la plupart des victimes ont rapidement quitté l'hôpital après avoir été soignées. Lundi, le guide suprême de l'Iran, Ali Khamenei, a exhorté les forces de l'ordre à poursuivre toute personne responsable, promettant de punir au maximum les auteurs de ces actes.

Indonésie : le bilan des glissements de terrain s'élève à 44 morts



Le bilan des glissements de terrain qui ont frappé la province des îles Riau, dans l'ouest de l'Indonésie, a atteint 44 morts samedi, alors que les recherches pour retrouver les 11 personnes disparues se poursuivent, a indiqué un responsable local. «Sur les 44 corps retrouvés, 43 ont été identifiés», a dit Raja Darmika, chef de l'unité opérationnelle de l'Agence de gestion et d'atténuation des catastrophes de la régence de Natuna, où la catastrophe s'est produite lundi.

Selon Syarifuddin Muhammad, secrétaire de cette agence, des pluies diluviales ont été à l'origine de la catastrophe naturelle, qui a détruit plus de 30 maisons, tandis que 2.234 personnes ont été évacuées. Les opérations de sauvetage ont mobilisé des engins lourds et du personnel du bureau local de recherche et de sauvetage, de l'agence locale de gestion et d'atténuation des catastrophes, ainsi que du personnel militaire et de la police, a indiqué Syarifuddin Muhammad.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

LA TOMATE À LA PIÈCE ET UNE ÉCOLE CONTRE LE GASPILLAGE

que les récitals bruyants dans les boulevards ne sont plus qu'une adaptation à la résignation des populations qui ont fini par boire une désespérance d'un monde totalement bouleversé.

La tomate algérienne a elle aussi noué avec ses caprices. A plus de 200 dinars le kilo, elle a sorti ses cornes. L'oignon à 180 dinars s'est mis de la partie pour ne pas être en reste. Le ministre du Commerce se démène ces dernières heures pour stabiliser un marché habituellement vorace pendant le mois du ramadhan. Peine peut-être perdue car la perversité

n'est pas dans les étalages. Elle est dans les élans désorganisés et incontrôlés des consommateurs. Sauf qu'en la matière et par la contrainte de la désuétude du portefeuille, ce n'est pas le marchand de légumes qui imposera son dictat comme à Londres ou ailleurs. Depuis la rampée de l'inflation, dans leur douleur, la majorité des ménages ont été obligés de se plier au sens de la mesure et de celui de la parcimonie. L'aura du kilo a laissé place à l'obligance de l'achat à l'unité et à la pièce et les commerçants ont perdu leur superbe pour adopter tous les lexiques de la bienvenue.

La crise économique et sociale mondiale, malgré les multiples déphasages qu'elle a provoqués, aura eu au moins un effet positif. Elle a donné un sens à l'argent et s'est investie en école contre le gaspillage.

Q uiconque ne s'attendait pas à ce que la ménagère britannique se voit imposer de n'avoir la latitude d'acheter que trois tomates. Pas plus et on ne sait pas qui du marchand de légumes ou de la tomate imprime cette déconcertante dictature. En Angleterre, on s'est trop loin éloigné des bouteilles de lait entreposées chaque matin au-devant des portes de Trafalgar Square ou de Soho et la disparition de cette culture particulière chez les Anglais indique qu'une disette tentaculaire a obscurci la consommation des familles.

L'embrouille n'est pas l'apanage des Britanniques seuls. La malaisance des frigos en déchéance et des tables dégarnies s'est généralisée et des terriens se nourrissent et se gavent maintenant avec les marches de protestation dans les rues. Mais il s'avère